

CONJONCTION

No. 33

Léon Degand — L'inquiétude et le style de notre époque.

Auguste Viatte — Un jubilé français en Louisiane.

Paul Moral — Qui a découvert l'Amérique ?

POEMES

Gérard Daumec, Joseph Roland, Fernand Lot.

SILHOUETTE

René Char, par Guy Dumur

COURRIER DE FRANCE

Vie et survie d'un dictionnaire (Francis de Miomandre)

Fénelon (Jean Gallotti)

Les livres (Jacques Madaule, Jean-Louis Bruch, Armand Rio, André Delacour)

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

Les chansons de la mer (René Victor)

D'Homère à Oswald Durand (René Carré)

Livres et revues.

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAITI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

No. 33

Léon Degand — L'inquiétude et le style de notre époque.

Auguste Viatte — Un jubilé français en Louisiane.

Paul Moral — Qui a découvert l'Amérique ?

POEMES

Gérard Daumec, Joseph Roland, Fernand Lot.

SILHOUETTE

René Char, par Guy Dumur

COURRIER DE FRANCE

Vie et survie d'un dictionnaire (Francis de Miomandre)

Fénelon (Jean Gallotti)

Les livres (Jacques Madaule, Jean-Louis Bruch, Armand Rio, André Delacour)

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Les chansons de la mer (René Victor)

D'Homère à Oswald Durand (René Carré)

Livres et revues.

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

«CONJONCTION» n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

ABONNEMENT ANNUEL

(6 numéros) :

En Haïti : 3 dollars

à l'Étranger : 3 dollars 50

Le Numéro est vendu : 3 gourdes (\$ 0,60)

**Pour la publicité, qui est strictement limitée,
s'adresser à l'Institut Français.**

**Les livres et les manuscrits doivent être envoyés
au Directeur de l'Institut Français
3, Avenue Charles Sumner — Port-au-Prince — Haïti
Téléphone : 5452**

SOMMAIRE

Léon Degand.	— <i>L'inquiétude et le style de notre époque</i>	1
Auguste Viatte.	— <i>Un jubilé français en Louisiane.....</i>	4
Paul Moral.	— <i>Qui a découvert l'Amérique?.....</i>	7

POEMES

Gérard Daumec.	— <i>Assôtor.....</i>	14
	<i>Etait-ce toi?.....</i>	15
	<i>Spleen.....</i>	15
Joseph Roland.	— <i>Beethoven.....</i>	16
	<i>De la fange à l'étoile.....</i>	17
Fernand Lot.	— <i>Monde nu.....</i>	17
	<i>Le château.....</i>	18

SILHOUETTES

René Char, par Guy Dumur.....	19
-------------------------------	----

COURRIER DE FRANCE

Vie et survie d'un dictionnaire.....	par Francis de Miomandre	22
Fénelon.....	par Jean Gallotti.....	25
Les livres.....	par Jacques Madaule, Jean-Louis Bruch, Armand Rio, André Delacour.....	28

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Les chansons de la mer.....	par René Victor.....	37
D'Homère à Oswald Durand.....	par René Carré.....	42
Livres et revues.....		48

CHRONIQUE

.....	57
-------	----

L'INQUIETUDE ET LE STYLE DE NOTRE EPOQUE

par Léon DEGAND.

A de certains moments, la réflexion de l'esprit humain sur les apparences au milieu desquelles il vit commence à ressembler furieusement non pas à la réflexion d'un miroir, mais aux réflexions de plusieurs miroirs qui se réfléchissent les uns les autres. On croit découvrir de nouvelles profondeurs, de nouveaux univers et, en réalité, on se contente de se renvoyer une infinité de fois la même image.

Mais, au cours de cette folle démarche, l'esprit humain, jamais à bout de ressources, parvient à s'inventer des conditions psychologiques, des illusions mentales qui viennent fort à propos pour rompre la monotonie, colorer de nuances passionnantes le petit jeu quotidien des miroirs.

Notre époque, en dépit de sa cruauté, n'est probablement pas beaucoup plus terrible que bien d'autres. Les hommes y surmontent leurs deuils et leurs souffrances avec autant de courage, d'indifférence ou de désespoir qu'il y a des centaines de milliers d'années. Une différence, peut-être : autrefois, j'imagine, on vivait davantage dans le présent, le passé demeurant légendaire. Aujourd'hui, le passé fait l'objet de recherches menées avec beaucoup de sérieux et le plus d'objectivité possible, et consignées dans ce Grand Livre de l'humanité que l'on nomme l'Histoire.

Or l'histoire a pris aujourd'hui une telle importance et un tel prestige qu'elle paraît devoir nous donner des leçons. Non pas de simples leçons morales — comme en dispensent les grands modèles d'un Plutarque, mais des leçons quasi scientifiques, auxquelles il est obligatoire de se soumettre sous peine de gravement compromettre l'avenir.

Cette foi en la valeur scientifique des **leçons de l'histoire** dissimule vraisemblablement une foi, bien différente, dans le bon sens et la santé des êtres humains qui vécurent à ces époques du passé que nous nous donnons en exemple. Et, alors que nous pensons, en recevant avec faveur l'enseignement du passé, prendre cons-

science de manière plus lucide du présent, nous nous contentons seulement de choisir dans le passé les époques qui nous conviennent, de les embellir et d'en faire, de la sorte, des préfigurations bien commodes du visage que nous souhaitons au présent.

Voilà un premier jeu de miroirs. Il s'accompagne de bien d'autres qui l'enrichissent, le compliquent et finissent par lui conférer toutes les apparences de la vérité démontrée.

Ainsi, il est courant d'entendre dire que notre époque est, à bon droit celle de l'inquiétude. Il a suffi, pour que cette opinion se répande, que des esprits, bons ou mauvais, éclairés ou non, l'aient mise en circulation. A présent, elle est devenue un lieu commun. Même si cette inquiétude était dépourvue de toute raison sérieuse, légitime seulement en ce qui concerne la conservation de la vie et l'assurance du pain quotidien, ou inexistante, un fait demeure cependant incontestable : nous croyons à cette inquiétude, et, dès lors, nous sommes inquiets, du moins en principe.

Limitons-nous au domaine des arts plastiques. Dans ce secteur, il est, paraît-il, un indice très grave du désarroi moral de notre époque : c'est son manque de style, je veux dire, de ces caractéristiques communes à toutes les manifestations de l'art. Et on a pu lire, par exemple, sous la plume de maints penseurs, attachés, d'autre part, à l'expression la plus complète du tempérament des individus : **l'unanimité des esprits a disparu, les styles sont morts, nous avons perdu le sens de la vraie grandeur, le beau déchoit.**

Qu'est-ce que cela signifie ?

Il est surprenant, tout d'abord, que des individualistes éprouvent la nostalgie d'une **unanimité des esprits**. N'est-il pas naturel que les esprits diffèrent et que ces différences s'expriment en toute liberté ? Et n'est-ce pas dans ces différenciations que nous découvrons de savoureux plaisirs ?

Mais il y a plus. Il semble que cette **unanimité** soit la condition essentielle d'un établissement de la **grandeur** et de la création du **beau**, et que **beau** et **grandeur** ne se réalisent que dans l'accomplissement d'un **style**. Il est évident que cette opinion résulte du raisonnement suivant : l'art de mon époque ne me satisfait pas ; seul me plaît l'art du passé ; or, le passé — sculpture, peinture, architecture, décoration — s'exprimait en des œuvres que marque fortement une unité de style (Égypte, Grèce, Rome, art roman, art gothique, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, etc.) ; ce style résultait de cette unité ; cette unité apportait la beauté dans la grandeur ; donc, pour que mon époque crée des œuvres grandes et belles, il est indispensable de recourir à l'unité de style.

Ce raisonnement ne pêche, en ordre principal, que sur deux points : il oublie de démontrer que c'est l'unité de style qui est cause de la qualité de ces œuvres et, quand bien même cela serait, que cette unité doit être nécessairement favorable à l'éclosion et au développement de l'art d'aujourd'hui.

On aperçoit clairement qu'une telle vue, tout d'abord, se base, non pas sur l'histoire, mais sur l'interprétation que l'on en donne ; ensuite, qu'elle se fonde exclusivement sur le critère de l'unité. Car, il y a beaucoup de chances que le style d'une époque ne se découvre que lorsqu'on dispose d'un recul suffisant pour en juger — et que notre époque, pour nos arrière-petits-neveux, sera reconnaissable entre cent autres à des traits qui nous échappent ; et, de plus, que l'unité n'était pas plus recherchée autrefois qu'aujourd'hui.

L'histoire paraît donc nous apporter sur le présent des lumières significatives. En réalité, ce supplément de conscience du présent est fallacieux. Nous jouons là au jeu des miroirs. Nous croyons tenir la vérité du passé et, par conséquent, celle du présent. Or, ce que nous prenons pour la vérité du passé n'est qu'une projection des idées du présent sur les faits du passé. Nous ne cessons de nous regarder nous-mêmes.

Dans ces conditions, ne serait-il pas préférable de nous satisfaire tout bonnement de la situation telle qu'elle est, d'agir en conséquence et de perdre, de la sorte, un sujet d'inquiétude ? Mais peut-être l'inquiétude nous est-elle chère. Drames de la conscience, comédie de miroirs. Notre style serait-il celui de l'inquiétude ? Une sorte de baroquisme ? Et est-il opportun de le savoir ?

UN JUBILE FRANÇAIS EN LOUISIANE

par Auguste VIATTE.

L'Athénée louisianais a fêté cette année son soixante-quinzième anniversaire. N'imaginons pas d'après le nom on ne sait quelle insignifiante école étrangère. Il s'agit d'une institution qui fut le pendant de nos académies de province et qui reste la dernière à perpétuer nos traditions françaises à l'embouchure du Mississipi.

Il fut un temps où la Louisiane faisait figure de pays bilingue, pendant méridional de la province de Québec. Aux vingt-deux mille âmes qui la peuplaient lors de la cession à l'Espagne en 1763 étaient venus s'ajouter beaucoup d'Acadiens déportés au terme d'un long périple, puis lors de la révolution des colons de Saint-Domingue avec leurs esclaves, puis lors de la guerre d'Espagne en 1809 neuf mille autres chassés de Cuba où ils avaient d'abord trouvé asile ; et durant toute la première partie du dix-neuvième siècle la Louisiane, réannexée momentanément par Bonaparte, premier consul, puis devenue un des Etats de la grande République américaine, accueillait un flux ininterrompu de républicains français aux prises avec les Bourbons. Il en résultait une société tumultueuse, haute en couleur, aussi éloignée que possible du flegme anglo-saxon. Les Espagnols s'étaient fondus en elle pour accentuer le caractère latin de la race créole ; les planteurs dépensaient avec prodigalité leurs richesses ; la Nouvelle-Orléans, ville de plaisir, ville de luxe, avec son Opéra français et son carnaval célèbre, ambitionnait d'être aussi un foyer d'art, et son quartier français, jumelé à un quartier américain où ses habitants ne mettaient presque jamais les pieds, le dédaignait et menait autant que possible son existence séparée.

Mais dans le quartier américain les paquebots débarquaient chaque jour des immigrants ; laissant les créoles dissiper les revenus de leurs terres, ils s'emparaient du commerce ; d'autres arrivants venus des Etats de l'Est les rejoignaient par l'intérieur ; les fils des puritains regardaient avec méfiance leur nouvelle acquisition, ses mœurs scandaleuses, sa langue étrangère ; ils avaient tenté plusieurs fois en vain d'imposer l'usage de l'anglais. Peu à peu ils

devenaient majorité. Dès 1860 l'écrivain Xavier Eyma ne parlait qu'au passé d'une Louisiane française en train de disparaître. La guerre de Sécession vint lui porter le coup de grâce. Ruinés les créoles, finies leurs possibilités d'envoyer leurs enfants s'éduquer à Paris ou d'engager sur place des précepteurs parisiens ; d'un trait de plume l'autorité militaire supprimait l'autonomie scolaire du quartier français, et les nouvelles générations passeraient dans le moule, tandis que le français était aussi éliminé des débats législatifs.

C'est alors qu'Alfred Mercier, médecin lettré, entreprend de freiner la chute. Il groupe l'élite cultivée pour « s'occuper de travaux littéraires, scientifiques et artistiques », et « perpétuer en Louisiane l'usage de la langue française » : tel est le but de l'Athénée ; tout ce qu'il y a d'écrivains français à la Nouvelle-Orléans s'y donne rendez-vous, et ses **Comptes rendus** — autre titre trop modeste — publient des essais, des romans, des saynètes, des poèmes, retardant ainsi de vingt-cinq ans le silence final ; l'œuvre de Mercier lui-même, inégale, est vivante, et à tel de ses collaborateurs, le poète Georges Dessommes, il n'a manqué que de recueillir ses vers pour figurer en bonne place aux côtés de nos meilleurs Parnassiens. Dans la suite le temps fait son œuvre. Mercier et son équipe disparaissent. Alcée Fortier, qui les remplace, auteur en anglais d'une bonne **Histoire de la Louisiane**, est un professeur d'université au zèle infatigable, mais un peu scolaire, et qui, au lieu de stimuler un effort créateur, couronne des dissertations. Les fascicules des **Comptes rendus** s'amenuisent et s'espacent. L'Athénée ne trouve plus dans son sein de quoi les nourrir. Affilié à l'alliance française dont il avait devancé la formule, il accueille des conférenciers de France, et reste sur leur itinéraire l'étape qui les retient le plus.

Depuis la guerre il connaît cependant un regain de vitalité. Il a perdu son animateur André Lafargue, qu'une foi inébranlable portait à multiplier les contacts avec tous les groupes français du continent, qu'on a vu à Québec prendre part au congrès de la langue française en Amérique — mémorables assises de 1937 — puis aux heures les plus sombres de 1940, où il entretenait l'espoir. Mais des jeunes continuent. Des jeunes : il faut le noter, et qui ne sont pas des intellectuels de profession ; M. Bezou, M. Villeré, le président et le trésorier de l'Athénée, n'ont guère dépassé la quarantaine ; ils s'occupent d'affaires et y gagnent un sens de la publicité nécessaire en Amérique, mais d'autre part ils héritent d'une tradition ancestrale qui remonte loin (un Villeré au dix-huitième siècle a conspiré pour la France contre l'Espagne et en est mort, un autre plus tard a été gouverneur) ; à l'Athénée, dont

les discussions ont bercé leur enfance, ils rendent grâces d'être demeurés ce qu'ils sont, et ils veulent faire bénéficier les nouvelles générations d'une atmosphère analogue. Loin de faiblir, leur recrutement progresse. Et, à côté de leur noyau strictement créole, les Causeries du lundi, France-Amérique, sans oublier l'enseignement d'universités telles que Tulane ou l'université d'Etat à Bâton-Rouge, dispensent notre culture française à des milieux très étendus...

Bien sûr : l'usage de notre langue en ville se limite à l'intimité, et encore, dans quelques familles de plus en plus exceptionnelles ; les jeunes très souvent l'oublent parce que leurs parents ne se sont pas souciés de la leur transmettre ; même dans les campagnes elle recule, à l'instar de nos patois ; le groupe acadien du Tèche, le plus compact, longtemps le mieux préservé, fait eau de toutes parts. Il se peut que dans quelques années le processus d'extinction se soit achevé. Mais il y a quatre-vingt-dix ans que Xavier Eyma en conjecturait autant. Et si la résistance a duré, si l'usure a été infiniment lente, c'est en grande partie à l'Athénée que nous le devons ; et qui sait de quels prodiges il reste capable dans la suite ? Et, même si la langue disparaissait, il maintiendrait l'amour de la France et de son esprit, qui est l'essentiel. Voilà pourquoi le gouvernement français en la personne de M. de Messières, notre attaché culturel, l'Académie française et l'Alliance française se sont associés au jubilé louisianais, et pourquoi il ne devrait pas laisser indifférent le public de France.

QUI A DECOUVERT L'AMERIQUE? (*)

par Paul MORAL.

Qui a découvert l'Amérique?... La question paraît, de prime abord, surprenante, sinon légèrement incongrue. Il a été donné à quiconque, d'apprendre, dans un de ces petits manuels candides, que l'Amérique a été découverte, une fois pour toutes, par Christophe Colomb, en 1492. La devinette et la réponse immédiate font partie de ce bagage minimum que l'écolier moyen de tous les continents, à l'issue du cycle de ses humanités primaires, emporte comme un viatique qui l'aidera à conquérir toutes les Amériques de sa vie. La cause semble définitivement entendue. La tradition, ce subtil composé de la loi du moindre effort, de la méfiance de l'inhabituel et de l'horreur instinctive du vide, la tradition a placé Christophe Colomb dans le Panthéon familial dont nulle révolution ne semble pouvoir changer l'immuable ordonnance. Très irrévérencieusement parlant, Christophe Colomb est devenu ce meuble ni indispensable, ni inutile et qu'il ne faut pas songer tout de même à déranger. Si, par malheur, on dût le faire, c'est un déménagement complet qu'il faudrait alors envisager... C'est aussi tout l'édifice de crédulité scolaire, innocente et docile, qui tremblerait sur ses bases...

Pareille mésaventure a failli arriver, disons-le tout de suite, aux écoliers français. C'était en 1942. Un certain Jean Mauclère, historien d'occasion, jeta en pâture à l'opinion publique un livre qu'il intitulait sans équivoque « **Caravelles au large. Le véritable découvreur de l'Amérique : Jean Cousin, marin dieppois** ». La démonstration est assise sur un récit datant de la fin du XVIII^e siècle et relatant les prétendus voyages d'un audacieux marin normand, authentique fils de France, qui aurait réalisé l'exploit, en 1488 — quatre ans donc avant Christophe Colomb — de toucher un rivage inconnu, « près d'un grand fleuve qu'il nomma Marañon et que depuis on a nommé le fleuve des Amazones ». Ce n'est pas tout : quittant sans plus tarder cette terre nouvelle, et de là « en courant vers l'est », Jean Cousin aurait abordé le premier à la pointe de l'Afrique qu'il baptisa le Cap des Aiguilles. Rentré à Dieppe en

(*) Extraits de la conférence radiodiffusée prononcée à l'Institut français, le 6 mars 1951.

1489, l'infatigable globe-trotter aurait de nouveau doublé l'Afrique pour parvenir « aux Grandes Indes où il fit les échanges les plus avantageux. »

Christophe Colomb et Vasco de Gama, et Magellan peut-être, se trouvaient ainsi d'un seul coup, écartés des premiers rôles. En même temps, la moralité se dégageait sans effort : la France, une fois de plus, s'était trouvée à l'avant-garde des grandes entreprises humaines... C'était très flatteur... Trop flatteur... La pseudo-thèse de Jean Mauclère fléchit rapidement sous les assauts de la critique. Le récit est suspect parce qu'il n'est rapporté que par un seul auteur et trois siècles après l'événement ; au surplus, il révèle, à l'analyse, des erreurs graves sur l'organisation de l'Amirauté française ; on y prétend également que Jean Cousin fut l'élève d'un cartographe, Desceliers ou Ducellier, qui vécut en réalité soixante-cinq ans plus tard ; enfin, nous entrons de plain-pied dans le roman d'aventures, lorsque l'auteur attribue comme second à Cousin, l'Espagnol Vincente Pinzon : cet homme, envieux et vindicatif, aurait essayé de soulever l'équipage contre son chef et d'insuccès, aurait fini par passer au service de Gênes et par s'engager sous les ordres de Colomb. A la faveur de cette intrigue rocambolesque, Colomb n'est plus qu'un pâle démarqueur du capitaine dieppois, puisqu'il n'aboutit en Amérique qu'avec l'aide des secrets que lui livra Pinzon. (Ce qu'on n'explique pas toutefois c'est pourquoi Pinzon, fort de l'expérience d'un premier voyage au Brésil, aurait conduit tout droit son nouveau patron aux Antilles... Une contradiction parmi tant d'autres...)

Soyons honnêtes... soyons sérieux... Nous aurions fait bien moins d'honneur à M. Mauclère, si le problème qu'il a soulevé ne retenait encore l'attention de quelques historiens français, pourtant bien équilibrés, et surtout, de certains romanciers en mal d'inspiration auxquels il offre une matière inépuisable... Qu'on ne s'étonne surtout pas que l'ouvrage ait connu tout de suite un relatif succès : revendiquant pour la France de 1942 une primauté passée, faute de titres de gloire présents, il arrivait à point nommé ; l'ordre nouveau avait besoin de telles falsifications éditées en imagerie d'Épinal.

Nous retiendrons seulement du mythe Jean Cousin que les données du problème de la découverte de l'Amérique peuvent être aisément faussées ou obscurcies par les chauvinismes nationaux, voire locaux. Il n'est peut-être pas de question historique qui ait été plus ardemment débattue, moins objectivement considérée aussi. Depuis l'étonnant essor du Nouveau Monde, la plupart des nations de l'Europe occidentale jouent le jeu de « C'est moi qui l'ai vu la première », avec des chances inégales certes, mais un acharnement rarement en rapport avec la valeur des atouts respectifs.

Telles plusieurs nourrices qui se disputeraient un enfant phénomène et prometteur, et que chacune prétendrait avoir seule amené à la vie.

Soyons-en persuadés : Jamais une compétition de ce genre ne s'ouvrira autour d'une autre interrogation possible : « Qui a découvert l'esclavage ? »

Ces précautions oratoires étant prises, nous pouvons maintenant répondre « sans passion ni sans haine ».

*
* * *

La méthode la plus sûre et la plus prudente pour avancer dans ce terrain semé d'embûches, est sans doute de le défricher pas à pas ou, si l'on veut, de procéder « par éliminations successives ». Nous voilà donc contraints de remonter aussi loin que possible dans le passé afin de nous entourer de suffisantes garanties. Nous n'irons pas jusqu'au déluge, mais bien jusqu'au VI^e siècle avant Jésus-Christ... Les premiers « rouliers des mers », tels sont les Phéniciens et leurs élèves Carthaginois, petite patrie, immense empire. Ces commerçants retors qui divisent l'humanité en fournisseurs et clients, intermédiaires avisés, pirates par surcroît, possèdent assez de témérité pour tenter la « grosse aventure ». De très bonne heure, ils ont franchi les « Colonnes d'Hercule » — l'actuel détroit de Gibraltar — qui supportaient en cet endroit, aux dires des Anciens, la voûte céleste et donnaient accès au fleuve Océan dont l'anneau ceinturait les terres. Jusqu'où sont-ils allés dans la direction du couchant ? Ils ne nous l'ont pas fait savoir eux-mêmes. Ce furent les moins bavards parce que les plus rapaces des Méditerranéens ; ils étaient assez cachotiers pour couler sans remords tous les navires rivaux qui se hasardaient dans leur mystérieux domaine... Les seuls échos, ou à peu près, de leurs voyages, nous sont parvenus des Grecs, bien plus loquaces. Diodore de Sicile rapporte « Du côté de la Libye — c'est l'Afrique — on trouve une île dans la haute mer, d'une étendue considérable. Elle est éloignée de la Libye de plusieurs jours de navigation. Son sol est fertile, montagneux et d'une grande beauté... On y voit de nombreux jardins plantés de toutes sortes d'arbres et des vergers traversés par des sources d'eau douce ; on y trouve des maisons de campagne somptueusement construites et dont les parterres sont ornés de berceaux couverts de fleurs. Enfin, cette île est si belle qu'elle paraît plutôt le séjour heureux de quelque Dieu que celui des hommes. Jadis, elle était inconnue à cause de son éloignement du continent et voici comment elle fut découverte : Les Phéniciens exerçaient de toute antiquité un commerce maritime fort étendu... Ayant acquis de grandes richesses, ils tentèrent de naviguer au-delà des colonnes

d'Hercule sur la mer qu'on appelle Océan... Pendant qu'ils longeaient les côtes de la Libye, ils furent jetés par des vents violents fort loin dans l'Océan. Battus par la tempête, pendant plusieurs jours, ils abordèrent enfin dans l'île dont nous avons parlé. »...

Quelle est donc cette île merveilleuse ?... Une des Açores ?... Une des Canaries ?... Certains exégètes, qui voyaient grand, n'y allèrent pas par quatre chemins, tel Onffroy de Thoron qui publia au siècle dernier « **Les Phéniciens à l'île d'Haïti et sur le continent américain** »... Le titre pouvait difficilement passer inaperçu... mais quelle marchandise recouvrait-il ?... Une littérature prolixe et superflue enveloppant 102 termes empruntés au dialecte caraïbe et dont l'étymologie paraissait assurément phénicienne... C'était bien peu... Le badaud se trouvait berné... Bien sûr, d'autres, avant Onffroy de Thoron, avaient fait de «*troublantes constatations* » ; ainsi, les Macares, cette puissante tribu de forgerons précolombiens, et qui mirent beaucoup d'obstination à survivre en dépit des tueries espagnoles, les Macares avaient pour coutume de dresser de hauts monolithes, sortes de gigantesques poteaux indicateurs sur les chemins à suivre. N'était-ce pas lointaine réminiscence des colonnes qui jalonnaient les routes phéniciennes sur les rivages de la Méditerranée ?... Qui plus est, comme les Phéniciens, les Macares plaçaient dans les tombeaux, à côté de leurs morts, des modèles réduits de ces bornes protectrices. En 1787, Merry de Saint-Vincent avait pu recueillir quelques-uns de ces simulacres dans diverses grottes de Saint-Domingue.

On se trouvait en pleine obsession phénicienne... Les mystificateurs se préparaient à intervenir... En 1869, le monde savant fut tenu en haleine par la sensationnelle trouvaille d'Onondaga, Etat de New York : en pratiquant des fouilles pour reconnaître un gisement de pétrole, un nommé Morton, de Buffalo, exhumait d'une profondeur de plusieurs mètres, une énorme statue, d'origine punique, cela sautait aux yeux des moins avertis... Wonderfui !... Mais, soudain, la baudruche éclata : des amis de Morton avaient parlé, qui savaient le secret. La fumisterie apparut. Que s'était-il passé ? Pour réaliser à son profit le «*great event* » de l'année, l'inventif Morton s'était avisé de faire tailler dans un bloc de pierre amené des carrières de l'Iowa, une colossale statue en pied, par un sculpteur adroit et complice ; des acides et des couleurs, adéquatement répartis, donnèrent au chef-d'œuvre une apparence de vétusté fort respectable ; puis on l'enterra en grand mystère à la profondeur d'où il fut tiré sans peine quelque deux mois plus tard... La supercherie dévoilée, il ne restait plus à Morton qu'un seul moyen de se débarrasser de la honte, également colossale qui le recouvrait... Il se pendit... Seuls les journalistes y gagnaient une fois encore...

La statue d'Onondaga était muette et impersonnelle comme la pierre. Il fallait faire mieux... A Grave Creek, ouest des Appalaches, on retirait d'une sorte de tumulus un très vieux cadavre, qui, par souci de coquetterie posthume, avait gardé par devers lui de nombreux ornements de métal (du plus vil, malheureusement) ; le défunt, d'un naturel décidément précautionneux, s'était également muni de son testament, une pierre oblongue, chargée de caractères anguleux et sybillins. Un premier spécialiste, ébauchant le constat, pensa reconnaître des termes phéniciens surtout, mais également étrusques, runiques, anglo-saxons appalachiens. Le mort était polyglotte... Quand il fallut traduire le document, les avis furent très partagés, ainsi qu'en témoignent les trois versions ci-après : « **Le chef de l'émigration qui s'est rendu dans ces lieux a fixé ces statuts à jamais...** » ou bien « **Sépulture de celui qui a été assassiné en cet endroit. Puisse Dieu, pour le venger, frapper ses assassins en leur tranchant les mains** »... ou bien encore « **Ce que tu dis, tu l'imposes, tu brilles dans ton élan impétueux, rapide comme le chamois...** »

Evidemment, et pour en finir, la pierre était apocryphe, ainsi que le cadavre, si on peut dire... Fausses également les soi-disant perles phéniciennes récoltées un peu partout sur le territoire américain... Aussi naïfs en cela que les Indiens de la découverte, les hommes du XIXe siècle transfiguraient avec aisance la verroterie à bon marché... Depuis cette époque les trouvailles miraculeuses se font de plus en plus rares ; les fantaisistes ne trouvent plus de débouchés ; on ne badine plus avec l'histoire et l'archéologie... Heureux XIXe siècle qui savait encore s'illusionner !...

De toutes façons, les Phéniciens n'ont pas découvert l'Amérique.

*
* *

Les Grecs et les Romains y ont-ils posé le pied ?...

Si les hommes qui nous ont laissé l'Odyssée et l'Enéïde avaient, même un tant soit peu, découvert l'Amérique, soyons assurés que la formidable épopée aurait rempli les siècles des avatars d'un super-Ulysse...

*
* *

Avec le Moyen-Age, commence pour les peuples de l'Europe occidentale, une longue stagnation commerciale. Une civilisation toute terrienne, repliée sur elle-même, jette l'oubli sur la curiosité des âges voyageurs passés et renie leurs intuitions géniales. Pendant cinq siècles, la terre sera plate comme une galette et il sera dangereux d'en douter. Les antipodes d'Aristote ne rencontrent

partout que scepticisme. Lactance, qui passe pourtant pour un esprit éclairé, peut écrire en toute sérénité : « **Y a-t-il quelqu'un d'assez extravagant pour se persuader qu'il y ait des hommes dont les pieds seraient en haut et la tête en bas ; que tout ce qui est couché en ce pays soit suspendu là-bas ; que les herbes et les arbres y croissent en descendant et que la pluie et la grêle y tombent en montant ?...** »

Une cosmogonie enfantine multiplie les étrangetés. L'Océan, plus que jamais, est l'asile des monstres, tel ce fabuleux « odonto tyramus », assez gros pour avaler un éléphant entier ; tel aussi, le serpent gigantesque qui se dresse du sein des flots et pousse de lugubres gémissements avant de se jeter sur les matelots pour les dévorer... Giraud de Chambrai, un des rares voyageurs de cette époque se taille un énorme succès par la relation de sa tournée en Irlande. Sûr d'être toujours pris au sérieux, il peut raconter que dans ce pays, les oiseaux poussent sur les branches, les poissons ont des mâchoires dorées, les crapauds volants meurent dès qu'ils touchent le sol. Jamais le vieil adage « A beau mentir qui vient de loin » n'a reçu de démonstration aussi évidente...

Peu à peu, cependant, le voile se lève. Dès le XIII^e siècle, la terre retrouve sa rotondité. Roger Bacon, le « docteur admirable », affirme hardiment que d'après les lois de la nature, un grand continent, inconnu, doit exister en occident (cette énormité, encore impensable, conduira d'ailleurs le pauvre moine tout droit à la geôle). Pendant ce temps, une autre idée, fautive celle-là, chemine et se renforce : la petitesse de la planète. Pierre d'Ailly, cardinal français, compose son « Imago Mundi » : « **Donc les parties extrêmes de l'occident et de l'orient sont très rapprochées, attendu qu'une petite mer les sépare** »... une lapalissade qui devait faire son chemin dans l'esprit de Colomb...

De nouveau, l'Europe vit dans l'attente de découvertes prochaines. Les naïves conjectures enfantent des îles miraculeuses que les portulans dessinent avec soin en les relevant d'enluminures d'or. Telle la fameuse « Antilia », familière aux cartographes, bien avant Colomb. Le Florentin Toscanelli qui fut le correspondant du navigateur et qui traça, à son intention, une carte malheureusement perdue du voyage à entreprendre, écrivait, comme en post-scriptum « **Depuis l'île Antilia que vous connaissez, jusqu'à la très noble île de Cippangu...** » Des historiens, fort pressés en besogne, crurent pouvoir traduire *ex abrupto* « Depuis les Antilles que vous connaissez déjà jusqu'aux Indes... » Antilia serait-elle une terre connue avant Colomb, une Amérique avant la lettre ?... En réalité, elle ne fait que traduire un symbole, l'Hespérie du Moyen-Age, refoulée toujours plus loin vers l'ouest, comme celle de l'An-

tiquité, par les progrès de l'exploration. Le terme même fait plus que le suggérer. D'où vient-il ?... Y aurait-il un quelconque rapport entre Antilia et Atlantide ? Vaudrait-il mieux rapprocher Antilia de « Ante et insula », ultime écho des visions d'Aristote ?... En tout cas, le mot s'efface brusquement des cartes dès que le nouveau monde est atteint par Colomb. N'est-ce pas la meilleure preuve du mythe ? Pendant deux siècles, on ne parlera plus que de Lucayes, de Camerones, de Caraïbes. Au XVIIIe siècle seulement, deux cartographes firent revivre Antilia- — Antilles, par souci d'érudition. Ils ne croyaient pas si bien faire : le nom est si chargé de rêves très anciens et d'espoirs séculaires qu'il faudrait bien se décider à ne plus lui en préférer d'autres, moins émouvants...

(à suivre)

GERARD DAUMEC (Haïti)

ASSOTOR (*)

*Assôtor je te sens,
De tes mille accents,
Tantôt lourds, tantôt lents,
Rejouer en moi ce soir
La tragédie des négriers.
De tes plaintes, de tes râles, de tes rages,
Tu redis la douleur et berces les espoirs
De tous ceux qui, sur cette terre d'Amérique
Tendent des mains gercées de peines
Vers la brûlante Afrique.
Parfois je pense à tes baobabs sacrés,
A ta brousse immense.
Afrique, Afrique, Terre de douleur
A la sensualité sauvage et farouche
De tes filles aux lisses nudités,
Afrique, Afrique Terre de douleur,
A tes cases obscures
Où râlent des lépreux impurs
Afrique, Afrique Terre de douleur
A la détresse de tes nuits d'enfer
Où l'obscurité est sœur de la terreur
Afrique, Afrique, Terre de douleur
Et je brûle alors d'un désir fauve
D'aller jusqu'au fond de la brousse
Savourer dans des crânes craquelés
Le sang de tes sublimes écrasés.
Assôtor, je te sens
De tes mille accents*

(*) Les auteurs haïtiens et français doivent adresser à l'Institut français les poèmes qu'ils aimeraient voir publier à cette place.

*Pathétiques et vibrants
Moduler en moi ce soir
Les espoirs immenses
De l'Immense Race noire*

ETAIT-CE TOI ?

**Amour bleu comme le cœur même,
Guillaume APOLLINAIRE.**

*Etait-ce toi
Dans le soir
Cette voix que les vagues apportaient
De loin — de très loin
A mon cœur sans rivages.
Etait-ce toi
Ce chant de pureté et d'espoirs
Qui vibrait alanguie
Et montait conquérant
A l'assaut du ciel noir.*

*Etait-ce moi
L'adolescent sans foi
Qui guettait dans les vagues
Les reflets de tes yeux.
Approche-toi de moi
Et laisse-moi ton cœur.
Car, je n'aurai ce soir
D'autre Dieu
D'autre idole,
D'autre amour
Que ce rouge morceau d'espoir.*

SPLEEN

**Quelle vie... La vraie vie est absente.
Nous ne sommes pas de ce monde.**

RIMBAUD.

*Ma vie s'écoule
Frileuse, amère
Bordée de larmes et de silence
Et je m'en vais ivre
Vivre sans asile sans amour*

Berçant sans cesse
Ma haine et ma douleur.
Je suis de race maudite
Et je hais le bonheur
Et je cite Rimbaud et je loue Baudelaire
Et Verlaine sourit tout au fond de mon verre,
Que je vide en pensant
Aux Damnés de la Terre,
Aux forçats de la vie.
Autour de moi un décor d'enfer.
Des courtisanes en masque de vampire
Dispensent sans entrain de rapides caresses
Qui animent le corps et vous saignent le cœur.
Qui donc m'a conduit dans cet antre putride ?
Est-ce ce relent d'oubli
Qui ce soir en mon âme monte
En spirales de dégoût
En volutes d'amertumes
En effluves d'abattement.
Est-ce le grand verre d'alcool
Qui bâillonne mon cœur
Ou la douce ivresse qui emporte ma peine.
Ainsi ma vie s'écoule
Furieuse, amère
Frangée de larmes et de silence,
Sans asile, sans espoir,
Tandis que Verlaine sourit encore
Tout au fond de mon verre
Que je vide en pensant
Aux forçats de la faim
Aux damnés de la Grâce
Et comme sur un tableau noir
Ma vie s'efface
Sous le chiffon du désespoir.

JOSEPH ROLAND (Haïti)

BEETHOVEN

A mon ami, le Dr. Louis Laurent.

*Le destin a planté sa flèche dans mon cœur,
Mais sa main qui me blesse a glissé sur mon âme.*

*Je chanterai mon mal en des soupirs vengeurs,
Et mon dernier refrain vaudra bien qu'on l'acclame.*

*Si je meurs aux échos, je survis au malheur
Pour offrir à la gloire un front nimbé de flamme.
Mon chant, au clair de lune où languissent les fleurs,
Est un défi au sort qui complique mon drame.*

*J'entends ma surdité par la voix de mon rêve,
Qui transpose ma vie au rythme aigu des flots,
Dans les accords plaintifs des vagues sur la grève.*

*Et la sonate naît d'une divine sève,
Pareille au cri d'amour du fougueux matelot,
Quand, éclairant l'orage, une étoile se lève.*

DE LA FANGE A L'ETOILE

A Rodolphe Beaubœuf.

*D'avoir usé mes jours à cueillir des épines,
Sur la branche où mon rêve entrevoyait des fleurs,
J'ai vu saigner mes mains aux ronces des collines,
Sans que mes doigts blessés aient pu sécher mes pleurs.*

*Mais je n'ai point péché, car les grâces divines,
Embellirent l'Eden où germa la douleur.
La beauté qui séduit, habite aussi les ruines,
Pour mieux gagner nos sens à ses charmes vainqueurs.*

*Le soir où, chez Simon, le nard de Magdeleine,
Embauma de Jésus les membres abattus,
Le ciel s'est enrichi d'une étoile sereine ;*

*Puis, au livre nouveau de la Samaritaine,
Ecrit dans la rencontre au bord de la fontaine,
La beauté prend sa place au banquet des vertus.*

FERNAND LOT (France)

MONDE NU

*Souffles dont les jeux
Ne sont point caprices
Sources dont les pleurs
Ne sont point des larmes*

Ruisselets joyeux
Sans la moindre joie
Vagues en fureur
Sans colère aucune
Riantes collines
Qui ne riez pas
Gloire de l'aurore
Qu'ignore Soleil...

L'étrange réveil
Quand la métaphore
Soudain s'évapore
Et que toute chose
Se retire hors
Des reflets humains

Merveille Merveille
Donne-moi la main !

LE CHATEAU

Il suffit de ce silence
Et de quelques pas de plus
A mesure qu'ils s'avancent
C'est un étrange reflux

Ils se trouvent au milieu
D'une croissante clairière
Ils deviennent le moyeu
D'une roue ombre et lumière

Et voici que de soi-même
Les cernant de toutes parts
Dans la solitude extrême
Monte un songe de remparts

Des tours s'élancent des voûtes
Se suspendent aussitôt
Au fond du pays sans routes
Ils habitent LEUR CHATEAU

On ne sait plus de la vie
Rien ici ni de la mort
Le Temps s'arrête au dehors
Levés sont les ponts-levis

RENE CHAR, POETE SOLAIRE

par Guy DUMUR.

L'excellente collection de Pierre Seghers : **Poètes d'aujourd'hui** (1) qui a déjà dépassé la vingtaine de volumes vient de s'enrichir d'un **René Char** présenté par Pierre Berger. Cette collection est destinée à nous donner une image complète de la poésie contemporaine, de Rimbaud aux surréalistes, sous forme de biographie et d'anthologie illustrées de portraits et de manuscrits capables de rendre proches et vivants les poètes que nous aimons.

René Char (2) est sûrement le plus jeune poète de cette collection, bien que ses premiers poèmes tels que : **Arsenal** ou **Le marteau sans maître** parurent il y a déjà vingt ans. Mêlé à ce moment-là au mouvement surréaliste, c'est pourtant depuis la fin de la guerre que son influence n'a cessé de grandir. Depuis **Seuls demeurent** et **Feuillets d'Hypnos** qui constituent son journal de Résistance, alors qu'il commandait un « maquis » dans les Alpes provençales, ses poèmes ne se séparent pas d'une recherche philosophique comparable à celle des pré-socratiques, tels que Empédocle ou Héraclite dont ses origines provençales le rendent fraternel.

« Ce que Malraux a fait pour le roman, écrit Pierre Berger, Char l'a fait pour la poésie : il l'a rendue fraternelle ». Fraternelle, et virile, pourrait-on ajouter. Le langage de René Char a la consistance et la couleur de l'acier. Si l'on cherchait un symbole pour le désigner, il faudrait choisir l'enclume où se forgent les outils de la paix et les armes de la guerre.

Sa haute taille et sa force, la richesse toute méridionale de son tempérament ne l'ont point conduit cependant à abuser de cette vitalité exceptionnelle. Son style est d'autant plus concis, plus dominé, qu'il tend à nous révéler une exigeante recherche intérieure. « Moi qui jouis du privilège de sentir tout ensemble accablement et confiance, défection et courage... »

(1) Ed. Pierre Seghers (Paris)

(2) Edité successivement par : G.L.M. — Ed. Surréalistes — Fontaine — Gallimard (Paris)

C'est cette maîtrise exceptionnelle des possibilités humaines et ce goût de l'humain qui ont confirmé cette poésie, longtemps tenue secrète, au-delà des moyens mis à la disposition des poètes depuis cent cinquante ans — Rimbaud excepté. Ce que René Char dit d'Héraclite : «...de tous, celui qui, se refusant à morceler « la prodigieuse question », l'a conduite aux gestes, à l'intelligence et aux habitudes de l'homme sans en atténuer le feu, en interrompre la complexité, en compromettre le mystère, en opprimer la jeunesse...», il pourrait aussi bien le dire de son œuvre poétique. A côté des poèmes proprement dits, des recueils tels que : **Moulin Premier, Feuilles d'Hypnos, Partage formel ou Rougeur des matinaux**, ne constituent pas seulement les préceptes d'un art poétique personnel et secret, mais le livre d'une sagesse qui ne se détourne pas de l'homme, mais cherche à l'éclairer : « Hommes de la pluie et enfants du beau temps, vos mains de défaites et de progrès me sont également nécessaires... »

Il serait vain de dissimuler ce que la poésie, qui n'est hermétique que par sa richesse et sa concision, de René Char a de difficile, de déconcertant pour qui n'aurait pas fait jusqu'à lui la moitié du chemin. Les images faciles que l'on nous a données de la Provence, depuis Pétrarque et les troubadours, pourraient nous faire oublier que ce pays brûlé de soleil fut le berceau d'une civilisation sans pareille, que sa conformation géographique faisait ressembler à la Grèce. Si j'ai dit que René Char renouait spontanément avec les pré-socratiques, c'est afin que l'on se rappelle que l'antiquité hellénique ne fut pas seulement à l'origine du discours logique, mais fut aussi l'époque privilégiée de mythologies et de cultes secrets qui ne séparaient pas la sagesse de la poésie.

Ce n'est pas en énumérant un certain nombre d'activités humaines : l'amour, la poésie, la lutte, la solitude ou l'amitié que l'on définirait les thèmes de la poésie de René Char. Il va sans dire qu'il transfigure tout ce qu'il aime : « Le poème est l'amour réalisé du désir demeuré désir », et tout ce qu'il estime juste de détruire, à condition que ce soit, comme il le dit lui-même : « avec des outils nuptiaux ».

Réconcilier la sagesse et la poésie, certes. Mais encore faut-il que l'exemple et l'action du poète apportent chaleur et encouragement à mieux vivre. Pour cela, René Char n'a pas négligé de nous offrir les richesses de la patrie ensoleillée où il vit la moitié de l'année et où les « hommes simples » qui apparaissent constamment dans son œuvre lui sont les meilleurs compagnons. Une rivière, la Sorgue, l'inspire mieux que les villes :

Rives qui croulez en parure
Afin d'emplir tout le miroir
Gravier où balbutie la barque
Que le courant presse et retrousse
Herbe, herbe toujours étirée
Herbe, herbe, jamais en répit
Que devient votre créature
Dans les orages transparents
Où son cœur la précipita ?

Encore un mot. On a souvent dit que les poètes étaient de perpétuels adolescents. Il appartenait à René Char de créer une poésie de la maturité. Homme d'un pays de soleil, il convient de saluer en lui celui qui a voulu rendre le langage à la lumière du plein jour.

COURRIER DE FRANCE

VIE ET SURVIE D'UN DICTIONNAIRE

par Francis de Miomandre.

Ce sont bien souvent les nouvelles qui font le moins d'effet, qui sont, comme on dit aujourd'hui, le moins « spectaculaires », ce sont celles-là qui sont, au fond, les plus importantes ou — pour mieux dire, — dont l'importance un peu secrète est appelée à se prolonger longtemps. C'est en effet chose assez curieuse que de voir avec quelle rapidité tel événement, annoncé à grand renfort de « manchettes » et de photos sensationnelles, tombe dans l'oubli. De la plupart de ces pseudo-événements, qui donc se souvient, au bout de huit jours ? Quelle leçon ! et comme elle doit rassurer un peuple d'honnêtes gens, au cœur simple et à l'esprit droit, qui travaillent loin du bruit, mais qui sentent bien, au fond d'eux-mêmes, que leur œuvre est appelée à durer !...

Un de ces petits (faussement petits) événements est la récente réédition du « Littré » (1). On donne ce nom (tout le monde le sait) au Dictionnaire auquel ce grand érudit consacra sa vie entière, une vie de labeur invraisemblablement tenace et constant.

Il était fort laid, l'excellent homme, et j'ai entendu des humoristes, eux-mêmes bien amers, prétendre que, s'il s'était engagé dans cette formidable entreprise, c'était en quelque sorte pour s'étourdir, pour oublier que cette disgrâce physique lui enlevait toute chance de plaire aux femmes, et d'être heureux.

Je trouve ce paradoxe affreusement méchant, et d'une cruauté en quelque sorte agressive. Car, d'une part, rien ne nous dit que cette laideur même, par son caractère excessif, n'aurait pas séduit des femmes, comme certes il y en a, qui recherchent surtout dans les visages les expressions de la vie intellectuelle : et, d'autre part, il y a quelque chose de très vulgaire dans le fait de méconnaître à ce point ce qu'il y a de courageux et même, avouons-le, d'héroïque à se retirer ainsi dans la thébaïde de l'érudition, en renonçant d'avance à tous les plaisirs, même les plus modestes et les plus légitimes de la vie des hommes moyens.

Pour se rendre, — oh ! très vaguement même — un peu compte de ce

(1) Les Editions Universitaires, Paris.

que put être l'existence de Littré, qu'il vous suffise de savoir que ce grand savant mit vingt-cinq ans entiers à élaborer l'œuvre qu'il avait conçue, et cela, non pas en travaillant de temps en temps à remuer des fiches, mais en s'attelant à sa table dix-neuf heures par jour ! Je ne crois pas que l'on puisse trouver ailleurs pareil exemple de labeur forcené, et vous entendez bien que son mérite n'est nullement diminué par le fait qu'il se soit entouré de quatre chercheurs et correcteurs qui l'assistaient dans la chasse aux mots et aux locutions dont il avait besoin pour que l'œuvre fût complète. Le résultat, il faut le dire, fut merveilleux et, pendant de longues années, le « Littré » resta l'auxiliaire indispensable, non seulement de tous ceux qui tenaient une plume et se piquaient d'écrire une langue impeccable, mais encore du simple public lettré, c'est-à-dire des milliers et des milliers de gens qui aiment le français pour lui-même, estiment qu'on ne le connaît jamais assez et veulent souvent goûter le plaisir de se promener à travers cette forêt de mots, qui sont tous si intéressants, si expressifs, si vivants quand on se penche un peu sur eux pour étudier leur évolution...

Nous avons tous plus ou moins passé par là ; nous savons combien c'est amusant (et instructif) de feuilleter un dictionnaire, même quand il ne nous apprend que le sens strict des vocables. On ne revient jamais de ces petites excursions sans être un peu enrichi. Combien davantage alors quand chacun de ces mots est présenté sous l'aspect pittoresque de son histoire, et que l'on voit comment peu à peu l'usage en modifie la signification, en atténue ou en exalte le pouvoir évocateur ! On ne peut faire autrement que de s'imaginer, au cours des âges l'atmosphère intellectuelle et sentimentale qui, autour de ces mots, les éclaire en quelque sorte et en change la valeur émotive. C'est passionnant.

Il n'est pas sans intérêt de savoir que Littré, avant d'être ce lexicographe de génie, avait été médecin : c'est-à-dire avait approché le phénomène de la vie dans ce qu'il a de plus palpitant, de plus varié et de plus authentique. *Mutatis mutandis*, il n'eut qu'à appliquer dans sa nouvelle discipline la méthode expérimentale qui est de rigueur en physiologie. C'est ainsi qu'au lieu de considérer les mots comme de simples signes, les signes algébriques de la pensée, il les traita comme des êtres vivants : qui ont une enfance, une jeunesse et une maturité. Avec cette différence — tout à l'avantage des dictionnaires — c'est que ces êtres-là ont une vie extrêmement longue, et qu'il faut parfois des millénaires pour les user tout à fait.

C'est pourquoi, alors que tant d'ouvrages scientifiques se sont démodés parce qu'ils avaient pour base ce fragile fondement de l'hypothèse, le Littré, lui, n'a pas vieilli. Le mot y est pour ainsi dire « saisi » au moment le plus parfait de son épanouissement expressif, et il garde, en cet état une telle vertu, qu'il paraît aujourd'hui aussi neuf que si on l'avait créé d'hier.

Il faut bien qu'il en soit ainsi puisque la réédition dont je parle est identique au texte primitif, sans que celui qui la consulte ait le moins du monde une impression d'archaïsme. Je trouve même extrêmement sage d'avoir ré-

sisté à la tentation d'y introduire nombre de termes que nous devons au diverses techniques **en vogue** depuis cinquante ans : car la plupart de ces termes constituent **dans le vocabulaire** un encombrement plutôt qu'un enrichissement. Et les **écrivains de race** n'en ont nul besoin pour exprimer les choses éternelles de la **vie du cœur** et de l'esprit. Pour ces termes-là, fragile prétentieux et **souvent bien** laids, il existe tous les lexiques qu'on veut. L. Littré, lui, plus **prudent et plus clairvoyant**, n'a gardé que les plus purs, les seuls essentiels.

FENELON

par Jean Gallotti.

On célébrera cette année, en France, le troisième centenaire de Fénelon, né, au château de ce nom, dans le Périgord, en 1651.

Ce fut une belle et curieuse figure et un écrivain exquis. Son œuvre, sans doute, est peu connue du grand public à l'étranger, car elle n'est populaire en France que parce qu'elle y figure au programme des collèges et qu'ainsi chacun en porte dans sa mémoire au moins les principaux titres. *Les aventures de Télémaque*, *Les aventures d'Antinoüs*, *Les dialogues des morts*, *Les fables*, *Le traité de l'éducation des filles*, *La lettre sur les occupations de l'Académie* ont en effet leur place marquée dans la formation de la jeunesse. Les quatre premiers ont même été écrits pour un enfant illustre. Quant à ses autres ouvrages, ils appartiennent presque tous à la littérature strictement religieuse, Fénelon, homme d'église, ayant toujours fait passer ses préoccupations et ses devoirs de prêtre avant ses goûts d'écrivain. Mais ceci nous oblige à parler de sa vie.

François de Salignac de Lamotte-Fénelon était de haute noblesse et ne l'oubliait pas ; d'autant moins qu'il était pauvre, entendons pauvre pour un grand seigneur de ce temps-là. Il fit, à Cahors d'abord, à Paris ensuite, des études où il prit pour toujours l'amour de l'antiquité et des lettres grecques et latines. Puis il entra au séminaire de Saint-Sulpice et ses débuts dans la carrière ecclésiastique furent de délicates missions où il avait pour tâche de convertir des protestants. Il y fit preuve d'une habileté et d'un pouvoir de séduction personnelle qui lui valurent la faveur de Bossuet et bientôt celle de Madame de Maintenon. Enfin Louis XIV le choisit comme précepteur de ses petits-enfants, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, charge considérable qui faisait de lui un des personnages les plus importants du royaume.

Ce fut à peu près l'époque où le vit Saint-Simon. « Ce prélat, dit-il, était un grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent et une physionomie telle que je n'en ai point vu qui lui ressemblât et qui ne se pouvait oublier quand on ne l'aurait vue qu'une seule fois. Elle rassemblait tout et les contraires ne s'y combattaient point... Ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence et surtout la noblesse. Il fallait un effort pour cesser de la regarder... »

De l'ambition ? Il en eut sans doute ou ses proches en eurent pour lui ; surtout peut-être durant les quelques mois où son ancien élève le duc de

Bourgogne devenu, après la mort du dauphin, l'héritier de la couronne, il pouvait fonder de grandes espérances sur l'amitié qui l'unissait à ce prince. Mais le duc de Bourgogne mourut à son tour et tous les projets s'effondrèrent.

Depuis de nombreuses années déjà, Fénelon avait perdu la faveur du roi. Celui-ci, en 1695, l'avait nommé archevêque de Cambrai, assurant ainsi sa fortune mais l'éloignant en même temps de la cour. Puis ç'avait été la fameuse affaire du *Quiétisme* soulevée par les ouvrages mystiques de Madame Guyon, la brouille avec Bossuet, la lutte entre les deux prélats et enfin, sous la pression de Bossuet et de Louis XIV, la condamnation par Rome de *L'explication des maximes des saints*.

Fénelon s'était soumis et, depuis lors, tout en écrivant encore, il vivait retiré à Cambrai, dans le palais de l'archevêché, où il étonnait le diocèse à la fois par la tenue seigneuriale de sa maison, par l'austérité de sa vie privée et par une charité absorbant tous les revenus de la mense épiscopale.

Il mourut en 1715, saintement mais ayant gardé jusqu'au bout sa grâce souriante. Sa *Lettre à l'Académie*, pleine d'esprit et de jugements fort larges pour l'époque notamment sur le théâtre, date de peu de mois avant sa mort. Et il avait eu le temps de conter à un ami, dans une lettre tournée avec bonne humeur, l'accident de voiture dont les suites devaient l'emporter.

Son œuvre littéraire est remarquable par le style. Souple, élégant, racinien, a-t-on dit, mais affranchi de la monotonie du vers classique puisqu'il ne s'agit que de prose, il est comme imprégné d'un parfum de miel de l'Hymette et émaillé de fleurs des pâturages d'Arcadie.

« Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse ; dans sa douleur, elle se trouvait malheureuse d'être immortelle. Sa grotte ne résonnait plus du doux chant de sa voix ; les nymphes qui la servaient n'osaient lui parler ; elle se promenait souvent seule sur les gazons fleuris, dont un printemps éternel bordait son île... »

Ainsi commencent les *Aventures de Télémaque* auxquelles il dut la grande popularité littéraire et qui vont nous permettre de dire un mot de ses idées.

Télémaque, long roman composé comme une sorte de suite à *l'Odyssée* d'Homère est, sous une forme fabuleuse et aimable, un traité de morale destiné à un prince appelé à régner ; c'est-à-dire qu'on y trouve ce que pensait Fénelon sur les devoirs d'un roi et l'organisation d'une société idéale. Et tout cela est dit si fortement que l'ouvrage, publié par un secrétaire infidèle, fut d'abord interdit et détruit avant de paraître en Hollande. Louis XIV s'y crut visé ; ses ennemis allèrent même jusqu'à y voir un roman à clef dont chaque personnage figurait un grand de la cour. C'était pousser trop loin les intentions de l'auteur. Il n'en reste pas moins qu'il y condamne formellement la guerre, ainsi que le luxe aussi bien pour le souverain que pour ses sujets ; préconise le retour à la terre et la division des propriétés, le libre échange entre les nations et presque la suppression des frontières ; réclame une loi écrite et autant dire une constitution ; enseigne que les

enfants appartiennent moins à leurs parents qu'à la république ; a tendance à croire à la bonté naturelle des hommes et rêve de paix universelle.

D'autres ouvrages comme l'*Examen de conscience*, *Les dialogues des morts*, et surtout une extraordinaire *Lettre à Louis XIV*, que sans doute jamais personne n'eut le courage de remettre à celui-ci, tant elle contient de critiques directes et hardies, complètent les théories politiques et sociales exposées dans les *Aventures de Télémaque*. Tous sont pleins d'idées alors très neuves et qui ont fait depuis le chemin que l'on sait.

La gloire posthume de Fénelon en fut grandie d'une façon qui ne laissa pas parfois d'être sinon abusive du moins assez piquante. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, dans le reniement général du passé et l'attente révolutionnaire, on se plut à ne voir en lui que la victime de Bossuet et de Louis XIV, le précurseur de Montesquieu, de Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre, et l'on oublia volontiers le mystique prélat et le grand aristocrate qui, au fond, eût peut-être souhaité plus volontiers le retour à la féodalité que l'avènement de la démocratie. Puis, durant la Restauration, au temps où l'on forgeait la figure populaire du « bon roi Henri » pour donner à la dynastie des Bourbons je ne sais quel attrait de bonhomie, on fut tout aise, pour aider en même temps au rétablissement de la religion, de rappeler que le charmant auteur de *Télémaque*, ami de la justice, du bonheur des peuples ennemi de la guerre et de la tyrannie, avait été un prince de l'église et presque un saint.

Aujourd'hui, il faut l'avouer, on parle moins de Fénelon. Est-ce à dire qu'il soit en danger d'être oublié ? Il ne le sera jamais tant qu'il y aura des anthologies de parfaits écrivains et des lecteurs épris d'idées élevées et généreuses.

Les livres

Louis-Philippe MAY

Esquisse d'un tableau des apports de la France à la civilisation.

(Albin Michel, Paris, 1951)

Il fallait, semble-t-il, une singulière audace pour oser consacrer un ouvrage d'ensemble aux apports de la France à la civilisation. Cette audace, M. Louis-Philippe May vient de l'avoir, sans rien ignorer, du reste, des difficultés auxquelles il s'exposait. Je dirais volontiers de lui qu'il est un parfait modèle de modestie dans l'audace. Il n'hésite pas, en effet, à citer dans son avertissement, une phrase de Valéry et une autre de Michelet, qui étaient bien propres à le décourager. Mais il écrivait entre 1941 et 1944, lorsque la France était occupée par l'ennemi et lorsque beaucoup de Français se penchaient sur le passé de leur pays pour lui trouver des titres à survivre. De cela son ouvrage reste marqué, et il me semble que ce n'est pas une faiblesse, car les questions qui se sont posées alors se posent toujours. Elles sont permanentes.

Il serait facile de présenter d'un semblable essai une critique détaillée, de lui reprocher telle ou telle lacune, de trouver que certaines choses sont mises en trop vive lumière et que l'ensemble manque de perspective. Il vaut mieux souligner ce qu'une pareille tentative avait tout à la fois de nécessaire et d'impossible. Il est toujours nécessaire d'établir des bilans, et celui de la France est de ceux qui ne se discutent pas. Mais encore faut-il l'évaluer, et cette évaluation est aujourd'hui rendue plus facile par l'ouvrage de M. Louis-Philippe May. Mais c'était aussi impossible, car un pareil tableau est inévitablement faux et incomplet. La perspective qu'a choisie l'auteur était, du reste, la plus difficile, mais elle était imposée par notre époque.

Il n'y a pas encore très longtemps les historiens européens considéraient tout naturellement l'Europe comme le centre du monde. Si M. Louis-Philippe May avait écrit il y a un demi-siècle, il aurait également pris l'Europe pour centre de perspective ; il aurait montré quelle fut la place de la France entre l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne et la Russie. En 1951 ce point de vue n'est plus possible. C'est au cœur du monde tout entier qu'il faut replacer la France. Je crois que c'est là ce qui surprendra pourtant et instruira surtout ses lecteurs. A partir du moment où, à la fin du XVe siècle et au début de XVIe, toutes les mers du monde s'ouvrirent à la curiosité avide de l'Europe, l'apport d'un tel pays que la France à la civilisation, c'est aussi

bien l'œuvre de ses navigateurs et de ses pionniers que celle de ses artistes, de ses écrivains et de ses savants.

La France a elle-même trop de tendance à croire que sa grandeur est uniquement de l'ordre de l'esprit pour qu'il ne soit pas inutile de lui rappeler parfois et de rappeler aux autres qu'elle n'est pas seulement la patrie des lettres et des arts. De tout cela M. Louis-Philippe May s'est parfaitement acquitté. Ce que je lui reprocherais toutefois, c'est le caractère trop analytique de son tableau. On y trouve une prodigieuse quantité de faits, dont aucun, justement parce qu'ils sont trop, n'est analysé d'une manière assez profonde. Ce que nous aurions voulu saisir, à travers un tel ouvrage, ce sont quelques-uns des traits fondamentaux du génie français. Car l'apport de la France à la civilisation universelle, ce ne peut être que l'apport de son génie. J'entends par là ce qui fait qu'une œuvre française se distingue de toutes les autres parce qu'elle est française.

Les arbres nous dissimulent un peu ici la forêt. Il y avait des continuités à marquer, entre, par exemple, la poésie chevaleresque et courtoise du Moyen-Age et la préciosité du XVII^e siècle ou certaines tentatives beaucoup plus récentes du symbolisme. De même l'importance du fait janséniste me paraît avoir été négligée. On peut lire les articles consacrés à Pascal ou à Racine sans se douter qu'ils furent, l'un et l'autre, de Port-Royal. Je cherche en vain les noms de Saint-Cyran, du grand Arnauld ou de Nicole. On sait de même que l'une des gloires les plus incontestables de la France, c'est son école de peinture, qui n'a connu, depuis plus de trois siècles, aucune interruption. Mais ceci n'apparaît pas clairement et l'on ne pouvait, par suite, songer à l'expliquer.

Je crois que la principale erreur de M. Louis-Philippe May est de s'être placé à un point de vue trop exclusivement politique. Il était bon, certes, et même nécessaire de montrer dans quelle ferveur, quel enthousiasme et, somme toute, quel désintéressement furent entreprises la plupart des actions coloniales de la France. Mais ces Frances d'outre-mer, qui ont surgi sur presque tous les rivages du globe, étaient alimentées, soutenues, colorées par la France métropolitaine et par un génie qui demeurait pareil à lui-même, quels que fussent les climats où il était appelé à s'exercer. Et puisqu'on choisissait de commencer par la Gaule et de nous parler, avec un peu d'exagération, du miracle gaulois, encore aurait-il fallu, auparavant, rendre hommage, comme l'avait fait autrefois André Chénier dans un poème fameux, à ce terroir français, qui n'était autre que le terroir gaulois, et dont les vertus particulières se sont imposées, de génération en génération, aux habitants du pays.

Quels que soient ses défauts, l'œuvre de M. Louis-Philippe May ne sera pourtant pas inutile, si elle nous oblige à réfléchir sur cet énorme phénomène collectif que constituent la vie et l'œuvre d'une grande nation. On est irrésistiblement tenté par la personnification de ces entités collectives, et l'on a beaucoup dit de la France qu'elle est une personne. C'est de la quan-

tité innombrable de ses œuvres que nous sommes aujourd'hui invités à déduire, comme nous le pourrons, les traits de son visage. Ces traits, elle les doit à son histoire, autant qu'à sa géographie. Entre les Alpes et l'Atlantique ; entre les Pyrénées et la mer du Nord, une certaine société s'est formée, aux cours de vicissitudes millénaires, et c'est cette société, si particulière, si différente des sociétés voisines d'Espagne ou d'Italie, d'Allemagne ou d'Angleterre, qui a secrété les œuvres dont il est ici question. Même si certains se sont dressés violemment contre le milieu social d'où ils étaient sortis, ils en sont demeurés malgré tout marqués. Dans l'ensemble que constitue la civilisation humaine, s'est ainsi formée une civilisation française, dont les rapports avec les autres civilisations, qu'elles fussent voisines ou lointaines, faisaient tout l'intérêt de cette histoire.

Je suis donc obligé de dire, en conclusion, que le livre de M. Louis-Philippe May est un livre manqué. Mais certains échecs honorent ceux qui ont le courage de s'y exposer délibérément. Et malgré tout, il y a là quantité de choses ignorées même des spécialistes qui, parce qu'ils ne voient que leur spécialité, négligent volontiers le reste. De leur rapprochement, de leur choc jaillit une certaine clarté. Chacun peut s'amuser, après avoir lu ce livre, à le récrire comme il aurait souhaité qu'il fût écrit. Il faut remercier et féliciter M. Louis-Philippe May de nous avoir invités à cet exercice. C'est en repensant nous-même l'œuvre de la France que nous en prendrons l'exacte mesure. Il y a sans doute autant de Frances diverses que de consciences pour les penser et pour les réfléchir. Chacune est vraie d'une vérité partielle. Plutôt que de nous imposer sa propre vision des choses, l'auteur a mieux aimé nous laisser la nôtre, et c'est ce qui me faisait dire en commençant que cet audacieux est en même temps un modeste. Je lui sais gré de m'avoir beaucoup appris, et je suis persuadé qu'il n'aura pas un seul lecteur qui ne lui réserve une pareille reconnaissance, une fois qu'il aura surmonté quelques irritations inévitables. On aimerait avoir quelques réponses non-françaises à ce tableau tracé par un Français.

Jacques MADAULE.

* * *

Jean CASSOU — *Situation de l'art moderne.*

(Editions de Minuit Paris, 1950, 200 p.)

C'est dans une collection consacrée aux rapports de l'homme et de la machine que M. Jean Cassou vient de publier un remarquable essai sur la *Situation de l'art moderne*. Au premier abord, on trouvera le rapprochement pour le moins singulier. L'art n'est-il pas précisément le domaine qui échappe à la mécanisation des grandes sociétés modernes ? Entre l'homme-machine et l'homme fabricant de machines, l'artiste est resté pareil à l'artisan d'autrefois maniant et élaborant directement sa matière. Mais peut-être est-ce là justement la raison majeure de l'étrangeté de sa situation actuelle dans le monde, — de sa solitude, de son malheur, et pourtant, aussi, de son rayonnement.

Dans un monde compartimenté, entièrement recréé par la technique, l'artiste nous redonne l'image de l'homme pur, à l'écart de tous les systèmes où s'est engagée la technique humaine. Mais au moment même où l'humanité de l'artiste nous apparaît la plus précieuse, voilà qu'elle se présente sous une apparence inhumaine. L'art de la Renaissance ou du classicisme français était accordé à l'ensemble des valeurs culturelles et humaines de leur société contemporaine. Souvent même les artistes — Raphaël ou Le Brun, par exemple — s'en faisaient les serviteurs. Rubens restera sans doute le plus bel exemple de ces époques d'harmonie, où un peintre, sans déchirement ni servitude, pouvait exprimer la vie royale de son temps en même temps que sa propre volonté de puissance. Cette convergence de l'énergie humaine du créateur artistique et de l'énergie du siècle où il fleurit fut peut-être, pour une part, un bel accident de l'histoire. Elle symbolise pourtant une époque, et une civilisation où la conscience artistique pouvait être à la fois heureuse et créatrice : « Pierre Paul Rubens, remarque justement M. Jean Cassou, nous devient une idée-force et un symbole du bonheur sur la terre. »

Depuis un siècle, au contraire, l'artiste est isolé. Dressés contre l'art académiste utilisé par la société bourgeoise, les grands artistes, plus encore que les écrivains, ont été rejetés hors de l'ordre social. Dès lors, l'artiste se trouvait livré à une angoissante liberté : la collectivité l'avait banni ; il n'avait plus à célébrer ses pompes ni à orner ses édifices. Sans tradition d'école ou d'atelier, le peintre moderne invente son esthétique, son métier même. Entièrement livré à lui-même, il ne vaut plus que par son seul génie, sa différence individuelle, « une petite chose instantanée et surprenante, de l'épaisseur d'un cri. Mais il lui semblait qu'il fallait vivre ce cri, lui donner consistance pour qu'il fût admis ».

L'art est devenu une aventure personnelle, qui révèle totalement son auteur, mais en rompant le contact naturel qui doit unir l'artiste et son public. Les artistes en ont souffert, et chez nombre d'entre eux on observe aujourd'hui le besoin profond de restaurer une technique artisanale qui soit un langage commun et un instrument de communication, — et la volonté de retrouver auprès des hommes une large audience. Le culte exaspéré de l'individualisme, de la « petite sensation » devait susciter cette réaction, et tourner l'art vers les époques où l'artiste était un artisan, où sa place et son rôle social étaient admis et respectés. Les plus grands créateurs de notre siècle, ceux mêmes dont la technique personnelle paraît la plus sûre — Degas, Renoir, Cézanne — n'ont pas caché leur nostalgie d'une technique apprise et transmise. Que dire, dès lors, des jeunes peintres qui ont à former de toutes pièces leur propre instrument technique ? Aussi bien des artistes modernes rêvent-ils, comme l'observe Jean Cassou, « de se voir classés par la société en tant qu'ouvriers, et ouvriers qualifiés ». C'est pourquoi les arts qui imposent une technique découlant de la nature même du matériau employé connaissent aujourd'hui un tel succès : la céramique, la taille directe de la pierre, la tapisserie.

La renaissance de la tapisserie au XXème siècle — après une longue décadence de trois siècles — avec Lurçat, Gromaire, Saint-Saens et tant d'autres — n'est pas un accident de l'histoire : car la tapisserie impose une discipline au génie artistique individuel, le plie à une technique, et des plus rigoureuses — mais en même temps elle permet de réaliser une œuvre monumentale, étroitement adaptée à un corps architectural, qui échappe à la gratuité orgueilleuse de l'art pur. La peinture de chevalet répondait à l'exigence individualiste d'un artiste solitaire. Mais pour des peintres qui veulent associer leur activité artistique à une société en voie de transformation, l'art mural de la fresque ou de la tapisserie permet de donner à l'œuvre une fonction humaine plus large et plus généreuse. Les pensées de l'architecte et du peintre doivent alors s'associer, s'enrichir mutuellement, et, comme le remarque Jean Cassou, il peut en naître un « esprit d'équipe qui renouvellera la condition de l'artiste en même temps que son style ».

Pour caractériser l'aventure picturale des Cézanne et des Van Gogh, Jean Cassou rappelle le cogito cartésien : ces peintres donnèrent bien l'exemple d'une révolution cartésienne en prétendant retrouver le principe même de leur discipline picturale. Descartes, lui aussi, avait rompu avec le passé, avec l'enseignement des écoles, pour s'engager dans la voie d'une méditation solitaire. Mais sa certitude était d'ordre rationnel : il pouvait y adhérer sans inquiétude, et savoir qu'elle finirait par s'imposer aux hommes. Van Gogh et Cézanne devaient s'engager sans aucune garantie : de là, leur inquiétude, et parfois ce besoin naïf de consécration sociale qui dérouta les admirateurs superficiels de Cézanne.

Mais cette peinture héroïque, et rétractée sur elle-même, risquait de perdre sa faculté de communication, et son rayonnement humain. Les artistes d'aujourd'hui le comprennent. A la période de déchirement où l'artiste prend conscience de sa singularité, doit succéder un apaisement où il renouera avec le monde, où il s'accomplira en « un ouvrage qui se propose à tous les hommes ». Nul n'était mieux qualifié que M. Jean Cassou, qui anime et dirige le Musée National d'Art Moderne, pour nous donner cette image concrète d'un art où se heurtent l'esprit individualiste et le besoin croissant d'une destination collective. Travaillé par ces exigences contradictoires, l'art d'aujourd'hui cherche encore sa voie. S'il rencontre à nouveau la société, il atteindra alors ce moment heureux de l'histoire où les artistes et la collectivité sociale s'acceptent, s'expriment et se reflètent mutuellement en un style commun.

Jean-Louis BRUCH.

*

* *

Jacques CASTELNAU — *La vie au Moyen-Age.*

(Collection : *De l'Histoire* Hachette, Paris, 1931)

Y a-t-il encore assez d'aveugles ou de malveillants, écrivait récemment M. Gustave Cohen, l'éminent professeur de l'histoire du Moyen-Age à la Faculté des Lettres de Paris, pour croire aux ténèbres médiévales, qui ne sont

que celles de notre ignorance ? » Et lui-même, dans un livre qui fait aujourd'hui autorité, *La Grande Clarté du Moyen âge*, poursuivait le travail d'érudition amorcé par les historiens impartiaux du siècle dernier et inventoriait les splendeurs de cette large et féconde époque du passé français, où notre architecture, du roman au gothique, du XI^e au XIII^e siècle, égala la beauté de l'art grec, où nos « Ecoles » brillèrent à travers l'Europe jusqu'en Orient, d'un éclat souverain.

C'est en prendre à son aise avec les réalités de l'histoire que de ne voir qu'une « longue nuit », comme on l'a si souvent écrit, dans cette suite de cinq cents années ramassées sous l'étiquette gratuite de « Moyen-Age », et qui couvrent, en fait, une période égale à ce qu'on appelle, tout aussi arbitrairement, les « temps modernes ». Dans cette prétendue « nuit » que de phares, que d'éblouissantes « lumières » ! Alors que, depuis la ruine de l'Empire romain, rien de stable n'a pu se dresser, l'Eglise, la première, étend son rôle éminent sur la vie politique et sociale ; « elle règle, elle tempère, elle attédie », comme l'a si bien montré Octave Aubry dans sa belle *Histoire de France*. Elle apporte dans l'anarchie des principes d'ordre ; elle s'institue la toute-puissante tutrice d'une humanité jusque-là livrée à la loi du poing. Derrière le rempart de la foi, elle devient le réduit du droit et de la justice. La « Maison du peuple », au Moyen-Age, son lieu d'asile aux jours de fureur, son refuge devant les horreurs de la guerre, son hôpital quand les épidémies déchaînent leurs ravages, sa « salle des fêtes » et son lieu de réjouissances, c'est l'Eglise.

Avec quelle désinvolture on oublie qu'en un temps de violences, l'Eglise d'alors est le seul pouvoir spirituel qui ne plie pas le genou devant la force temporelle, qu'elle institue *Paix de Dieu* et *Trêve de Dieu* pour arrêter, suspendre au moins, tueries et destructions, qu'elle crée cet Ordre de la droiture, de la fidélité envers un idéal de courage et d'assistance aux faibles, qui s'appelle la Chevalerie.

Et que serait-il resté des trésors de l'antiquité grecque et latine, si, dans la paix laborieuse des couvents, les moines n'avaient pas sauvé les chefs-d'œuvre des littératures ? Que saurions-nous de l'histoire même du Moyen-Age, non seulement français, mais européen, s'ils ne s'étaient pas faits, comme un Eginhard et un Grégoire de Tours, les mémorialistes de leur temps ?

Le rôle intellectuel joué par la France en Europe fut-il jamais aussi prépondérant que sous Saint Louis ? Le XIII^e siècle français est marqué par le merveilleux épanouissement de nos Universités et la prépondérance de notre jeune littérature chez toutes les nations du continent, *Roman de la Rose* et *Roman de Renart*, poésie des troubadours, première floraison de l'art dramatique, mystères et soties, chansons de gestes et récits d'histoire. Paris est le plus brillant et le plus ardent foyer des lettres, de la philosophie et de la théologie, de toutes les sciences alors en honneur ; les plus illustres Universités de l'Italie, Bologne, Padoue, Salerne, ne se disent-elles pas elles-

mêmes « les enfants » de celle de Paris ? Dans ce « nouveau printemps de l'Europe » la France du Moyen-Age apporte les plus belles fleurs.

C'est de cet authentique Moyen-Age qu'un récent volume de l'excellente Collection *De l'Histoire*, signé par M. Jacques Castelnau, nous présente le très vivant tableau. Déjà, dans les volumes de cette intéressante série, consacrés au plus lointain passé de la France, M. Joseph Calmette, de l'Institut, nous avait conté, en historien politique, le « Réveil capétien », les « Dernières étapes du Moyen-Age », puis le « Grand Règne de Louis XI » ; c'est à la peinture des hommes du temps et de leur existence quotidienne que s'attache ici M. Jacques Castelnau, qui naguère nous a décrit avec tant de vérité et de pittoresque le « Paris » de Charles V. Son propos, nous prévient-il au seuil de ce livre riche de documents précis et évocateurs, c'est de « grouper ceux qu'au Moyen-Age on appelle les « amants des loisirs studieux », de s'efforcer de faire renaître, non ce qui est mort, mais ce qui, peut-être, est oublié. Car l'histoire ne meurt pas ; elle est la vie qui se perpétue. Elle est comme la lumière qui nous arrive des astres : l'astre est éteint, mais le rayon perce l'espace et continue sa course ; aujourd'hui, il nous touche, demain il en touchera d'autres ; sa course est éternelle.

M. Jacques Castelnau est un écrivain trop scrupuleusement impartial pour ne pas avoir, dans son brillant tableau, marqué les ombres. S'il chante les charmes et les joies du Moyen-Age, il se garde de minimiser les misères et les iniquités. Il peint avec le burin réaliste d'un Callot la dure condition des paysans, des ouvriers, des petits artisans, le sort, cruel jusqu'à la barbarie en dépit des efforts de l'Eglise, du serf demeuré le fils maudit de l'esclave antique. Ailleurs, au chapitre de la « vie tragique » de ce quinzième siècle sur lequel pèsent, d'un effroyable poids, la guerre de Cent ans d'abord, puis ses séquelles ; il fait appel aux contemporains, à un Jouvenel des Ursins, prévôt des marchands, à ce précieux *Journal d'un Bourgeois de Paris*, dont l'auteur anonyme — un prêtre, croit-on, appartenant à l'Université — se montre le premier en date des grands journalistes, à Alain Chartier et à son *Livre des Quatre Dames*, écrit au lendemain d'Azincourt, à Jean de Bueil et à son *Jouvencel*, à Villon, chanteur pathétique des malheurs de son temps et traducteur bouleversant de cette obsession de la mort qui oppresse tout le Moyen-Age.

Mais, part faite aux visions noires, M. Jacques Castelnau réserve la plus grande partie de son livre à des peintures d'une tout autre couleur : aux délassements de la vie mondaine au cœur du château féodal, à la vie intellectuelle et aux plaisirs de l'esprit, à la naissance de la politesse et de l'élégance des mœurs, aux raffinements de la « courtoisie » amoureuse, en réaction contre la rudesse et la brutalité de l'âge précédent, à l'épanouissement poétique et dramatique qui accompagne l'évolution de la vie de société. Et dans ce vaste tableau, M. Jacques Castelnau, n'oublie pas, faut-il le dire ? le monde ardent, turbulent, si sympathique à tous les siècles, des « Escholiers » de Paris, en leur premier Quartier latin.

Armand RIO.

André MAUROIS — *Alain*.

(Domat, Paris, 1950, 149 p.)

Le livre de M. André Maurois vient de publier sur Alain, est sans doute la meilleure étude qui ait été écrite sur le plus intelligent des penseurs par le plus intelligent des romanciers. Celui-ci a été l'élève de Celui-là, et il n'a jamais oublié qu'il lui doit la formation de son esprit.

Sous son véritable nom d'Emile Chartier, Alain fut en effet un merveilleux professeur. Comme Socrate, il a eu l'art « d'accoucher les intelligences » et de les tenir perpétuellement en éveil. Des écrivains aussi différents qu'Henri Massis, Jean Prévost, Pierre Bost ont également suivi ses leçons et lui ont gardé autant de reconnaissance que d'admiration. Mais aucun n'a, jusqu'ici, parlé de lui avec la finesse et la lucidité de M. André Maurois.

Il commence par nous donner une brève biographie de ce maître qui n'a jamais rien livré de sa vie et qui n'a voulu avoir d'autre histoire que celle de ses idées. Fils d'un vétérinaire percheron, il est passé par l'Ecole Normale Supérieure, il en est sorti, mais ne s'en est pas évadé, comme tant d'autres normaliens, puisqu'il a été professeur à Pontivy, à Lorient et à Rouen, avant de faire la classe de rhétorique supérieure à Paris, aux lycées Michelet et Henri IV.

A Pontivy, il occupait ses loisirs à faire de la peinture et de la poésie. A Lorient, il se jeta avec passion dans les luttes politiques provoquées par l'Affaire Dreyfus. A Rouen, il prit part à une campagne électorale et commença à cette occasion, cette longue suite d'articles de Propos qu'il devait continuer de donner pendant trente ans, à *la Dépêche de Rouen*. Il les a réunis et publiés en plusieurs volumes. Ils forment une partie essentielle de son œuvre ; et c'est là qu'il faut aller chercher le secret de sa pensée.

Elle est d'ailleurs exprimée avec toute sa richesse dans d'autres ouvrages : *Stendhal*, *Avec Balzac*, *Commentaires* (des poèmes de Valéry), *Système des Beaux-Arts*, *Visite au Musicien*, *Entretien au bord de la mer*. Tous ces ouvrages sont pleins d'aperçus nouveaux, ils témoignent d'une remarquable acuité d'intelligence ; ce sont les œuvres d'un grand réaliste qui, de surcroît, est un grand intellectuel. Il distingue d'ailleurs entre l'entendement qui peut conduire à un idéalisme dangereux, et la raison qui reste « collée » aux choses et qui est l'appareil de l'observation et de l'expérience. Mais entendement et raison doivent se prêter une aide mutuelle, et par une analyse d'une curieuse subtilité, Alain s'applique à démontrer comment ils peuvent et doivent s'accorder. M. André Maurois le rapproche de Montaigne et il déclare même que dans cent ans son œuvre aura dans l'histoire littéraire de notre temps l'importance que celle de Montaigne eut dans le sien.

Mais Alain n'est-il pas plus près de Descartes ? Son doute ressemble moins au « Que sais-je » de l'auteur des *Essais* qu'à « la table rase » opérée d'abord dans l'esprit, que recommande l'auteur du *Discours de la Méthode*. Le doute

du premier est l'aveu d'une impossibilité à jamais atteindre à la vérité celui du second est une méthode pour parvenir plus sûrement à cette vérité.

Or Alain croit à la vérité, mais il craint son illusion. Il ne veut pas être dupe. Il croit en l'homme, mais il veut atteindre à la réalité de l'homme, et surtout ne pas la dépasser. Il y a du terrien en lui, et c'est en terrien que dans des livres, comme *Les Idées et les Âges* ou *Esquisses de l'homme*, il juge des institutions, des mœurs, des situations géographiques, de l'histoire humaine.

M. André Maurois nous dit qu'il est impossible de dégager un système philosophique de tous les écrits d'Alain et il se garde de l'essayer. Mais s'il n'y a pas en effet de véritable philosophie, il y a un état d'esprit qui marque son œuvre entière, et cet état d'esprit est celui du radicalisme. A cet égard, son livre le plus caractéristique est celui qu'il a publié en 1925 sous ce titre : *Eléments d'une doctrine radicale*. Il y donne un caractère concret à tous les principes sur lesquels repose la République. Il recherche les moyens de sauvegarder toutes nos libertés contre les excès d'autorité que font naître les crises et les guerres. Mais il se défie de tout ce qui n'est ni pratique ni réalisable. Sa formule est de « penser sur l'objet qui est le seul objet de pensée ».

Ce réalisme s'accommode d'ailleurs, chez lui, avec une haute conception de la vertu civique, telle que la comprirent et la pratiquèrent les héros de l'Antiquité. Il est l'auteur de quelques-unes des plus nobles paroles qui, de notre temps, aient été dites sur la liberté humaine, sur la puissance de la volonté, sur la légalité qu'il s'agit de concilier avec le droit et sur l'exercice de la justice qui doit rester en harmonie avec la pratique de l'équité.

L'étude si intelligente et si chaleureuse de M. André Maurois contribuera à mieux faire connaître une des pensées les plus actives et les plus claires de ce demi-siècle, et à mettre Alain à son rang, qui est un des premiers.

André DELACOUR.

*
* * *

Parmi les livres reçus à l'Institut Français, nous relevons également :

Ladislav DORMANDI : *La vie des autres* (Gallimard, Paris, 1951, 429 pp.)

Albert DUCROQ : *L'atome, univers fantastique* (collection Bibliothèque des Merveilles, Hachette, Paris, 1951, 200 pages)

André FONTAINAS : *Choix de poèmes* (Mercure de France, Paris, 1950, 298 pages).

Jean GIRAUDOUX : *La Française et la France* (Gallimard, Paris, 1951, 248 pages).

Georges EDGAR-BONNET : *Ferdinand de Lesseps, le diplomate, le créateur de Suez* (Plon, Paris, 1951, 501 pages)

Henri MICHAUX : *Passages (1937-1950)* (édition le Point du Jour, N. R. F., Paris 1951, 184 pages)

René NELLI : *Lumière du Graal* (édition des Cahiers du Sud, Paris, 1951, 336 pages)

Pierre RICHARD : *La vie privée de Beaumarchais* (Hachette, Paris, 1951, 284 pages)

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

LES CHANSONS DE LA MER

par René Victor.

Chaque voilier est voué à un saint dont le plus souvent il arbore le nom, et, au dessous du gouvernail, quelque part dans la cale, brûle, tout au cours de la traversée une lampe qui éclaire de sa vive lueur la luxueuse parure des entités de l'Olympe chrétien, tout particulièrement de la Vierge Caridad.

Les marinières ont une conception animiste de la mer et de ses phénomènes. Contrairement à nos plaines et à nos montagnes, nos mers ont peu de dieux, mais elles sont toutes pleines de la voix de ces quelques dieux. Agoué est le dieu tout-puissant de la mer, il se nomme parfois Agassou. Les marinières l'identifient avec St. Ulrick. Qui ne connaît l'habile tactique de nos dieux lares ! En stratèges avertis, pour échapper aux prescriptions du Code Pénal, aux mesures de Police et à la foudre des sermonnaires, ils ont adopté, chacun, les armoiries d'un saint dont la vie avait plus ou moins de rapports avec ses habitudes. Ce compromis, loin de desservir nos braves saints qui se partagent la tâche céleste, les accréditent de préférence dans l'esprit du paysan qui croit beaucoup à ses divinités. Les autres dieux, à qui commande Agoué, sont Dambala ou St. Moïse, Aïda-Oouédo sa femme, Maîtresse Erzulie ou Mater dolorosa, les sept sœurs d'Erzulie : Erzulie Fréda pure, Erzulie Tocan, (yeux rouge), Erzulie Tobart (l'infirme), Aloumandia (Ste Anne), Ademy (grande Salibo) et enfin Simbi le dieu des rivières et des embouchures, surnommé pour cette raison, Simbi-entre-deux-eaux.

Aussi nos marinières ne s'aventurent pas dans le royaume des mers sans solliciter au préalable la protection de ceux qui règnent sur les flots. Au moment de sortir d'un port, c'est-à-dire entre 7 heures et 10 heures du soir, à l'heure où se lève la brise, le vent qui souffle de terre et fait descendre les navires, le capitaine illumine l'oratoire, jette de l'eau en avant et à l'arrière du bâtiment. Il plonge la barre du gouvernail par trois fois dans la mer ou bien y jette trois citrons, et se retourne sans regarder en arrière.

On hisse les voiles, d'abord le foc puis la misaine et le fokinn. Et le voilier se détache de la jetée, glisse lentement hors du port et tend au vent ses ailes triangulaires, grises ou blanchâtres.

Tout au cours de la traversée, les marinières appelleront constamment le

vent. Ils ont foi dans le pouvoir des chants. Les chants, certes, les animent et décuplent la vigueur de leurs muscles mais ils ont surtout à leurs yeux le don d'émouvoir ceux-là qui se partagent le royaume des mers, car ces chants sont le langage des dieux, remplis qu'ils sont du rythme des vagues et de la clameur des flots.

Cette croyance constitue un des plus pittoresques aspects du mysticisme des marinières.

Parfois la brise tombe quelques instants après l'appareillage. L'accalmie les surprend dans la baie. Bientôt, elle aura épuisé toutes les ressources de leurs manœuvres. En vain le capitaine a posé tour à tour ses regards sur l'est et sur ses voiles mortes.

Alors il supplie Agoué de le laisser partir. Il a quitté son port d'attache depuis plusieurs jours. Il brûle de revoir ses enfants.

*Quitté'm allé (1), Agoué, quitté'm allé
Quitté'm allé, Agouétaroyo, quitté'm allé, Agoué ô,
Quitté'm allé, Agoué, quitté'm allé
Quitté'm allé, Agouétaroyo, quitté'm allé
L'hè m'a rivé, ma baou ioun couvè
L'hè m'a rivé, m'a baou ioun couvè, Agoué
Vent d'ouyant quitté'm allé à cause zenfants yo...*

D'autres fois, le bâtiment est dans la baie à quelques heures du port. Il y est depuis plusieurs jours. Bousculé par les vents contraires, il arpente le large. Il regarde le port et ne peut y pénétrer car le morroua, le vent favorable a déserté ses voiles. Des voix s'élèvent alors et appellent Simbi, le dieu des embouchures, car dans le golfe non loin du quai, se jette une rivière :

*Gros loa moin (2), gros loa moin, Simbi nan d'lo
Gros loa moin, gros loa moin, Simbi nan d'lo
Gros loa moin, gros loa moin, papa Simbi
Bâtiment moin chita nan baie-a l'pas ça jambé
Ma mandé qui bagaille ça m'pas ça palé...*

Certains jours, se ravisant, le Nordé a fuit l'Est, le Nordé, le vent le plus capricieux qui soit, le vent qui souffle de terre et qui déferle sur mer avec violence quand il revient de ses gambades dans les savanes désolées. Une morne accalmie s'abat sur l'Océan et fait choir les voiles. Les goélettes sont alors de grands oiseaux de mer aux ailes lourdes de mélancolie. Les marinières

(1) Sois favorable à mon départ, Agoué, sois favorable à mon départ, Agoué.
Sois favorable à mon départ, Agoué, sois favorable à mon départ, Agoué.
Agouétaroyo sois donc favorable à mon départ, sois donc favorable à mon départ.

Arrivé à bon port, en manière d'offrande, je dresserai un couvert sur ton autel
Souffle, ô vent favorable, car j'ai hâte de revoir mes enfants...

(2) Vous qui êtes ma force, ma protection, Simbi, dieu des eaux.
O ma seule force, ma seule protection, Simbi, dieu des eaux.
O mon dieu fort et tout puissant, Papa Simbi.
Mon bâtiment est affaissé dans la baie et ne peut en sortir.
Quel dieu m'envoie tant d'adversité ! Je m'interroge vainement et ne puis mot dire.

entonnent en l'honneur d'Agoué un chant émouvant. Ce chant est trop beau pour ne pas attendrir le dieu de la mer et le décider à précipiter le « Nordé » du haut de la caverne sacrée où, à la manière d'Eole, il doit tenir les vents enchaînés :

*Vent Agoué (1), soufflé vent Nordé
Vent Agoué, soufflé vent Nordé
Moin dit vent, Agoué, soufflé vent Nordé
Papa Agoué, soufflé, soufflé vent pou nous.*

Et quand le vent tant appelé accourt, la mer devient houleuse surtout dans le parage des îlets. Les vagues livrent aux côtes de furieux assauts et prennent les voiliers dans leurs remous. Souvent il est presque impossible d'en sortir sans implorer le secours des dieux.

*Mait Agoué (2), coté ou yé, ou pas ouè moin nan zilé,
Agouéroyo, coté ou yé, ou pas ouè moin nan lan mè,
Zaviron m déjà nan main'm, m'pas ça tounin dèyè,
M'déjà, m'déjà douvant, m'pas ça tounin dèyè
Mait Agoué coté ou yé ou pas ouè moin nan zilé.*

Ce sont toutes ces péripéties qui rendent particulièrement rude la vie des marinières. Aujourd'hui, une bourrasque irrésistible les dispersera dans des directions contraires à leur destination. Demain, le spectre d'une trombe les obligera à mouiller en plusieurs fois dans des ports situés le long des côtes. Ainsi ils traîneront plusieurs jours sur mer. Fort heureusement, ils savent tirer de leur lassitude des chants berceurs et expressifs qui allègent la monotonie des jours sans terre et sans rivage :

*Cé jodi (3) moin nan lan mè. Agouétaroyo.
Cé jodi moin nan lan mè,
M'bien pré, m'pas ça rivé.*

Toutes ces tribulations les conduisent parfois au bord du gouffre. Mais ils ont foi en la Vierge Caridad. En pleines manœuvres, à la veille de chavirer, ils ne désespéreront pas, car souvent elle a dégagé leur barque de l'emprise des flots :

-
- (1) Envoie nous le vent, ô Agoué, précipite le Nordé
Oh ! envoie nous le vent, Agoué, précipite le Nordé,
Envoie, envoie donc le vent, ô Agoué, ordonne que le Nordé souffle
Papa Agoué, envoie, envoie donc le vent pour nous !
- (2) Maître Agoué, me voici tout seul au passage de l'Islet, ne m'abandonnez pas à cet endroit périlleux.
Agoué-royo, me voici tout seul au passage de l'Islet, ne m'abandonnez pas à cet endroit périlleux.
J'ai déjà mis mes avirons à la mer, je ne puis retourner en arrière.
J'ai ramé des milles et des milles, je ne puis retourner en arrière.
Maître Agoué, me voici seul au passage de l'Islet, ne m'abandonnez pas à cet endroit périlleux.
- (3) Depuis longtemps j'ai appareillé, ô Agouétaroyo.
Depuis longtemps j'ai appareillé, ô Agouétaroyo..
Depuis longtemps j'ai appareillé, ô Agouétaroyo.
Si près du port, je ne puis pourtant y pénétrer.

*Ezilie ô ! Ezilie ça, (1)
 Nan lan mèn, cannotte moin vlé chaviré,
 Fô ou prié Bon Dieu pou moune pas mouri.
 Ezilie ô, femm' chance, Ezilie ça,
 Ezilie man bo, femme chance, Ezilie ô, en eh,
 Nan lan mèn, cannotte moin vlé chaviré,
 Fô ou prié Bon Dieu, pou moune pas néyé.*

Les dieux restent parfois sourds à l'appel de leurs enfants. Et l'inévitable arrive. La goélette sombre dans un « grain » ou à une passe difficile non sans avoir disputé au sinistre chaque brasse de mer.

En un chant poignant, où les sanglots ont le mouvement des vagues, les mariniers ont perpétué le souvenir d'un de ces grands oiseaux de cabotage. Parti des rives lointaines de Jacmel, il échoua près de Miragoâne, presque au terme de son long voyage et, à une passe redoutable surnommée « Ilet en traverse Gonave » :

*Minis Azacca, (2) Agoué li ô, en eh, tonnerre !
 Minis Azacca, Agoué li ô !
 Cannotte an moins chaviré*

(bis)

*M'sôti Jacoumel, m'passé Port Salut
 M'passé Anse d'Hainault, m'rivé Baradères
 Mézanmi, lè'm rivé Miragoâne,
 Cannotte an moin chaviré.*

Ces passes périlleuses, le mysticisme des mariniers en a fait les habitats des dieux. L'îlet situé presque en face de Trou Forban est le séjour d'Erzulie. Les autres îlets réputés dangereux parce que gardés par les dieux sont les îlets Ti-gonave, situé entre la Gonâve et le Cap de St-Marc, et « En traverse Gonâve » postés entre la pointe Sud de la Gonâve et Miragoâne, les îles Cayemittes, la pointe du Bec à Marsouin dans la région de Boucan, la Pointe à gravier, le Cap à Foux du Sud, la pointe Tiburon, la pointe Jackson près de Bainet et la pointe Cam près de Jacmel. Arrivé en ces endroits et surtout pendant la nuit, le capitaine, en cas de mauvais temps, adresse une prière à son protecteur, jette de l'eau à l'avant et à l'arrière du bâtiment, prend un peu d'eau de mer, arrose le pont puis entonne cet air courroucé tout plein

(1) O Erzulie, O Erzulie.

Je suis en haute mer et voici que mon voilier menace de chavirer.

Nous prions le Bon Dieu, pour que personne ne périsse.

O Erzulie, ma déesse bien aimée qui m'a toujours porté bonheur.

Je suis en haute mer et voici que mon voilier menace de chavirer.

Nous prions le Bon Dieu pour que personne ne périsse.

(2) Que c'est désolant ! O Ministre Azacca ! O Agoué ! Tonnerre !

Que c'est désolant ! O Ministre Azacca ! O Agoué ! Tonnerre !

bis

Mon voilier qui a chaviré !

Il revient des rives lointaines de Jacmel,

Il a fait Port-Salut,

Anse d'Hainault, Baradères

O quel dommage d'échouer à Miragoâne, au terme d'un si long voyage !

de la menace des dieux et de l'immense frayeur qui envahit les mariniens, surpris dans ces endroits mystérieux :

*Agouéroyo (1), m'dit coté m'demeuré,
ti moune pas passé là, Agoué
Nan lan mè, m'té yé
Nan zilé m'té yé
Moin Agouéroyo m'dit coté m'demeuré,
ti moune pas passé là.*

Pour achever de broser la physionomie morale des mariniens, disons que comme tous les gens de la mer, ils sont très solidaires. Lorsqu'ils se croisent, ils fraternisent et se saluent par des cris d'allégresse. A distance, ils se parlent dans le langage du lèmbi, inaccessible aux profanes mais expressif pour les mariniens qui connaissent la signification des diverses combinaisons de sons tirés du lugubre instrument. Ils s'abordent pour s'approvisionner en eau et en vivres. Et au premier signal de détresse, ils volent au secours du voilier en péril.

(Extrait de l'ouvrage à paraître : « Les Chansons de la montagne, de la plaine et de la mer »).

(1) Je m'appelle Agoué, les mortels ne passent guère là où je demeure.
J'accours en toute hâte des mers,
J'accours en toute hâte des Islets,
Je m'appelle Agoué, les mortels ne passent guère là où je demeure.

Les conférences de l'Institut Français

D'HOMERE A OSWALD DURAND ()*

par René Carré.

Ulysse, après la chute de Troie, devait échapper à mille embûches, avant de retrouver Ithaque, sa patrie, et Pénélope, son épouse. Parmi ces embûches, une place spéciale doit être faite à la tentation des Sirènes, ces êtres moitié femme, moitié poisson ou oiseau, qui, par la douceur de leurs chants, attirent les matelots et les brisent sur les récifs. Mais cette histoire des Sirènes, tout en étant très poétique, renferme une admirable analyse psychologique et comporte une très grande leçon morale. Aussi elle reste une de ces pages éternelles où les hommes de tous les temps et de tous les lieux viennent puiser des préceptes de sagesse et des leçons de vie.

C'est Ulysse qui fait le récit. « On est près de l'île des Sirènes. Soudain, le vent tombe, l'air est calme, la mer tranquille ; une divinité berce doucement, charme et endort les flots. Aussitôt mes compagnons sont debout ; on plie les voiles, on les jette au fond du navire ; chacun reprend sa place, l'onde écume sous les rames. Moi (car le péril était pressant), armé d'un fer tranchant, je me hâte de partager en boules une grande masse de cire, mes doigts nerveux les compriment. Amollies au même instant, et par mes efforts, et par les feux que nous dardait heureusement le roi de la lumière, je vole à mes compagnons ; tour à tour l'oreille de chacun d'eux en est enduite. Ils m'attachent au mât du vaisseau ; de fortes entraves lient et mes mains et mes pieds. Puis, s'étant remis sur les bancs, ils troublent les flots du choc impétueux des rames. Nous n'étions plus éloignés de ce rivage qu'à la distance où porte la voix ; les Sirènes n'ignorant pas l'approche du navire, entonnent un chant harmonieux. »

« O fameux Ulysse, la gloire de la Grèce, viens, arrête ici ton vaisseau, et prête l'oreille à notre voix. Heureux le nautonnier qui passe devant ces bords ! Jamais il n'en partit sans écouter les doux accents qui coulent de nos lèvres ; ces accents l'enchantèrent, il retourna plus instruit dans sa patrie. Rien n'est ignoré de nous ; nous savons tous les travaux que les Troyens, et vous, ô Grecs, avez soutenus par la volonté des dieux, dans les champs fameux d'Illion ; nous savons tout ce qui arrive dans ce vaste univers.

« Telles sont leurs paroles, accompagnées d'un chant céleste. Je désire prolonger mon ravissement ; les signes de mes yeux ordonnent à mes compagnons de me dégager de mes chaînes. Mais tous se précipitent avec plus d'ardeur sur leurs rames ; Euryloque et Dorimède, s'élançant à moi, resserrent

(*) Extrait de la conférence radiodiffusée prononcée à l'Institut français, le 27 février 1951.

et redoublent mes liens. Loin de ces bords dangereux fuit le navire ; par degrés la distance me dérobe le chant des Sirèens ; enfin je n'entends plus leurs paroles, ni leurs voix. Alors mes compagnons nous rendent, à eux l'ouïe, et à moi la liberté ».

Tel est le célèbre épisode des Sirènes. Cette fiction, selon les commentateurs, aurait surtout une valeur morale. Homère aurait voulu donner une leçon utile aux hommes et leur montrer la genèse et les conséquences désastreuses des passions. Cette analyse psychologique est de tout premier ordre.

Les Sirènes d'abord attirent Ulysse par tous les prestiges sensibles : la beauté de leur île et la douceur de leurs chants. Vous le savez, l'ouïe et la vue sont les sens qui conduisent le plus directement à l'âme. C'est ce qui fait la force du cinéma parlant. La réclame et la propagande ne manquent pas d'utiliser le pouvoir de suggestion des images visuelles et auditives.

Mais les Sirènes ne se contentent pas d'agir sur les sens ; elles agissent aussi sur l'esprit, elles veulent convaincre Ulysse ; elles savent qu'un homme est conquis seulement quand son esprit est gagné. Et les arguments qu'elles emploient pour gagner l'esprit d'Ulysse, sans doute, sont les meilleurs.

« O fameux Ulysse, la gloire de la Grèce », chantent-elles. C'est d'abord la tentation par l'orgueil, le vice humain par excellence. Chaque homme naturellement se préfère à tous les autres hommes. Le nom d'un homme est le vocable le plus agréable qui puisse flatter ses oreilles. Le rappel des exploits d'un héros est l'encens le plus délicat qu'on puisse lui offrir. Il est difficile de résister à cette tentation.

Les Sirènes, voyant Ulysse fortement ébranlé, renforcent leurs positions, en employant un second argument ; elles font appel à la soif de savoir que chacun porte en soi. Tout navigateur qui passe près de nos rives s'y arrête, chantent-elles, et, en récompense, nous lui donnons la science.

Les Sirènes, pour emporter les dernières résistances, reviennent à l'éloge d'Ulysse, et, cette fois, y associent les compagnons du héros. « Rien n'est ignoré de nous : nous savons tous les travaux que les Troyens et vous, ô Grecs avez soutenus par la volonté des dieux, dans les champs fameux d'Illion. »

Ulysse est vaincu ; il demande à ses compagnons de le délivrer. Mais heureusement, la magicienne Circé les avait prévenus des moyens à employer pour échapper à la séduction des Sirènes. Ils ne délient pas Ulysse ; au contraire ils l'attachent plus solidement. C'est ainsi qu'ils purent se protéger d'une mort certaine, car les Sirènes dévorent sans pitié tous les imprudents qui s'engagent dans leur île...

Les commentateurs, encore une fois, voient dans cette fiction une ingénieuse peinture des passions. Comment les passions naissent, quelles en sont les conséquences, comment on les évite : autant de questions auxquelles Homère a répondu avec une psychologie consommée.

L'homme, à sa naissance, n'apporte aucune passion. La passion, c'est une

tendance devenue exclusive, par là tyrannique. La passion n'est pas primitive, elle est acquise. Les conditions les plus propices à la genèse des passions sont les images visuelles, les images auditives, et surtout l'assentiment de l'intelligence et de la volonté. Homère l'a montré magnifiquement.

Quelles sont les conséquences des passions ? Le vieux poète répond : la mort. L'île des Sirènes est remplie d'ossements.

Ici une distinction s'impose. Le mot « passion » n'a pas exactement le même sens en psychologie et en morale. En psychologie, la passion peut être bonne ou mauvaise, selon la nature de la tendance qui lui a donné naissance. C'est ainsi qu'un penseur a dit : Rien de grand ne se fait sans une grande passion. Mais, en morale, le mot « passion » se prend toujours en mauvaise part ; il marque toujours une idée de dégradation. Et c'est dans ce sens que je vais employer ce mot.

La passion donc, selon Homère, conduit à la mort. L'expérience nous montre que bien souvent il en est ainsi. A quels crimes ne poussent pas l'ambition, la jalousie, le fanatisme ! La passion agit à la manière de l'hypnotisme. Le passionné est dirigé par un sentiment unique, une idée unique. Toutes les forces de l'âme sont mises au service de ce sentiment ou de cette idée, en sorte que le passionné est vraiment « une force qui va », qui détruit tout ce qui l'empêche d'atteindre son but, au risque de se détruire elle-même.

Enfin quelles précautions prendre contre les passions ? Homère nous suggère que la meilleure précaution est de se boucher les oreilles, comme les compagnons d'Ulysse, ou de se faire attacher comme Ulysse lui-même, c'est-à-dire de s'arc-bouter à un principe supérieur. La psychologie la plus avertie donne raison à Homère et nous enseigne que le seul remède efficace contre les passions est de les empêcher de naître. Une fois qu'elles ont pris naissance, nous ne les dirigeons pas, elles nous dirigent ; nous n'agissons pas, nous sommes agis.

La voix d'Homère a retenti des milliers d'années avant nous, et nous puisons encore dans son enseignement des principes de pensée et des règles d'action. Le classique est un homme qui ne se contente pas de la vérité particulière, la vérité propre à un lieu ; il recherche aussi et surtout la vérité générale, la vérité humaine, celle qui déborde les frontières des siècles et des peuples. Par ces grands conducteurs, nous apprenons à distinguer ce qu'il y a de vraiment humain dans l'homme, et nous nous initions à notre pénible métier d'homme.

Homère vivra tant que nous aurons besoin de poésie pour bercer notre imagination et de sagesse pratique pour diriger notre vie. Homère, c'est le grand aède qui a nourri les diverses générations de la Grèce. Sa voix résonne encore dans le monde. Les hauts fourneaux jettent leur flamme fulgurante dans l'épaisseur de la nuit ; les chantiers maritimes forgent les transatlantiques qui règnent sur les eaux ; les usines fabriquent à la chaîne ces immenses avions qui dominant les airs. Néanmoins, l'homme aura toujours besoin

de chant pour bercer son angoisse ; l'homme aura toujours besoin de principes pour diriger sa vie. Pour moi, j'aime l'étoile du soir regardant les grands cocotiers voûtés, qui bercent leur palme sur l'infini des eaux ; j'aime la lune, jeune fille capricieuse qui s'attarde dans les chemins de ciel à la recherche des fleurs d'azur ; j'aime la poésie, ce langage immortel des hommes et des dieux ; j'aime la philosophie, ce guide lumineux qui dirige nos pas dans les ténèbres de la nuit.

*
* *
*

« Idalina » est un délicieux poème d'amour qui traduit le meilleur Oswald Durand. L'amour, chez notre poète, est souvent un sentiment de feu, brûlant comme notre soleil de midi. Cette fois, il emprunte un caractère vaguement idéaliste. Le poète, un soir, voit la « brune fille des grèves » qui hantait son sommeil.

D'abord le cadre :

*Sur le rivage où la brise
Tord et brise
Les rameaux des raisiniers,
Où les merles font bruire
De leur rire
L'éventail des lataniers.*

Ce cadre est haïtien. La poésie d'Oswald Durand est pleine de couleur locale. Dans « Turgeau », il montre la « pomme-cannelle qui mûrit dans les halliers touffus ». Dans « Le Vaudou », il évoque « le campêche balançant ses jaunes panaches dormants », « la pomme-liane flottante qui se tord pour former une tente au sommeil des verts cachimants ». Dans « L'Implacable Azur », il nous fait voir « les palétuviers où va dormir le merle. »

Ce n'est donc pas un hasard si le début de « Idalina » présente une couleur locale haïtienne. C'est une règle générale de l'esthétique du poète ; il veut présenter les choses et les gens de chez nous.

Oswald Durand, après avoir montré le cadre, décrit son état d'âme :

*Je m'en allais triste et sombre,
Cherchant l'ombre
Propice aux amants jaloux ;
Écoutant la blanche lame
Qui se pâme
En mourant sur les cailloux.
Je me disais la pensée
Oppressée
Quoi ! devant moi, nulle enfant,
Pour m'accueillir, n'est venue
Ingénue
M'offrir son front triomphant.*

L'attente du poète est satisfaite ; une soudaine apparition :

*Mais tout à coup, sur la rive
Elle arrive*

*La gentille Idalina,
La brune fille des grèves
Qu'en mes rêves
Le ciel souvent amena.*

Idalina ! Le nom est frais comme une source, savoureux comme... l'ananas.

Le poète, revenu de l'émotion que lui a causée cette brusque apparition, peut maintenant préciser les traits de la jeune fille :

*Sa légère chevelure
A l'allure
De nos joyeux champs de riz,
Quand ses boucles, sous la brise
Qui les frise,
Bondissent en petits plis.....
.....
.....
Sa lèvre qu'un dieu décore
Est encore
Bien plus brune que sa peau.
Car de notre caïmite
Elle imite
Le violet pur et beau.*

Heureuse Idalina, Idalina, belle comme une caïmite ! Ses dents blanches mordaient le raisin des mers. Ingénue, elle jouait comme un enfant dans les flots amers. Le poète, « caché sous les branches », pouvait se remplir les yeux et le cœur de cette beauté innocente. Mais plus tard Idalina va s'apercevoir de sa présence.

*Lorsque la première étoile
Vint, sans voile,
Briller dans le vaste azur,
Et que la nuit souveraine,
Sur la plaine
Déploya son crêpe obscur.
.....
Quand la cloche aux sons funèbres,
Aux ténèbres
Jeta le triste angelus
Que la brise sur son aile,
Prend et mêle
Au bruit des bois chevelus.
.....
Ma nonchalante griffonne
Abandonne
Ecume blanche et cailloux,
Et voit, tournant sa tête
Inquiète
Mes yeux sur ses yeux si doux...*

Idalina est vite rassurée.

*Alors avec un sourire,
Sans rien dire,
Les amoureux sont des sourds !
Cet ange m'embrase l'âme*

*De son regard de velours...
Et toujours à la même heure
Elle effleure
Le sable de son pied nu,
Regardant, toute pensive,
Vers la rive,
Attendant son inconnu...
Sur le rivage où la brise
Tord et brise
Les rameaux des raisiniers,
Où les merles font bruire
De leur rire
L'éventail des lataniers.*

*
* *

Nous avons vu l'amour dans le temps et dans l'espace. Ulysse et ses compagnons éprouvent les mêmes sentiments généreux que nos hommes du **XXe** siècle. Le cœur humain est le même sous le climat de la Grèce et sur la plage haïtienne. Diversité et Unité. Diversité des hommes ; unité de l'homme. Diversité dans l'unité. Sous le péplon de la femme grecque, sous la toge du sénateur romain, bat le même cœur qui nous soulève le sein dans cet auditoire de la salle de Conférences de l'Institut Français d'Haïti. C'est la même nature humaine qui s'épanouit de l'aurore à l'occident, du nord au méridien. Diversité des visages ; diversité des langues ; diversité des coutumes. Mais unité du fond ; unité de l'âme humaine ; unité de la nature humaine. Telle est la leçon qui se dégage de l'étude des classiques. Ils suppriment les frontières, font tomber les barrières, et permettent la communion dans l'universel, la généreuse communion dans l'humain. Le classique est profond comme l'océan, immense comme l'espace.

LIVRES ET REVUES (*)

Georges J. BENJAMIN

Contribution à l'Histoire diplomatique et contemporaine.

(Imprimerie de l'Etat — Port-au-Prince — 1951 — 314 pages.)

Cet ouvrage se présente comme une suite d'essais. En cela, il justifie déjà son titre.

Analysant les origines de la diplomatie haïtienne, M. Georges J. Benjamin réhabilite la politique étrangère de Toussaint Louverture, découvre la « logique révolutionnaire » de celle de Dessalines, retrouve dans celles de Pétion et Christophe le sens de l'intérêt national. Entre ces précurseurs, c'est « la fidélité au serment de 1804 » qui constitue le lien et assure, en fin de compte, la continuité de l'œuvre diplomatique de la jeune République.

Second thème de réflexions : les relations haïtiano-dominicaines de leurs origines coloniales à nos jours. On saura gré à l'auteur d'avoir abordé les problèmes « frontaliers » avec beaucoup de sang-froid et un souci d'objectivité qui se traduit par la citation in-extenso de très nombreux documents officiels. C'est un heureux début de mise au point lucide et franche. Il vient à son heure.

La même volonté de poser clairement les questions se manifeste — textes à l'appui — dans les études consacrées soit aux Pactes de Bogota et de l'Atlantique, soit à « l'intervention haïtienne contre les mesures discriminatoires de l'Union-Sud-Africaine », soit à l'Accord diplomatique Etats-Unis d'Amérique-Portugal ».

Une série de « Chronique Internationales » commentées termine ce bon livre. La bibliographie est intéressante. Elle atteste, elle aussi, la qualité qu'on se plaira à reconnaître surtout à M. Georges J. Benjamin, historien : le sérieux.

Paul MORAL.

*
* *

La revue « Projection »

(No. 1 — mars 1951 — Imprimerie de l'« Action Sociale »)

Le premier numéro de « Projection », la revue de l'Institut Haïtiano-Américain de Port-au-Prince, vient de paraître.

(*) Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

C'est un fascicule de soixante pages ingénieusement présenté et discrètement illustré. Après un « salut à la Presse » et une page liminaire dans laquelle M. John H. Burns, Chargé d'Affaires a. i. des Etats-Unis, exprime ses souhaits à la jeune publication, M. Eric Neff, qui la dirige, en définit les buts dans son « Editorial ». Impartial examen des idées et des œuvres en dehors de toute préoccupation pratique, développement des liens d'amitié qui unissent les peuples d'Haïti et de la grande République de l'Amérique du Nord, tels sont les objectifs que se propose ce bulletin.

Nous relevons, au sommaire de cette première livraison, un substantiel et courageux article de Lucien Montas sur « La condition de la presse en Haïti », une étude de Jacques Lerebours sur T. S. Eliot, suivie de la traduction de « Mercredi des Cendres » de ce même poète ; une introduction à la philosophie de Alfred North Whitehead par Mme Muriel Neff, rédacteur en chef de « Projection », la reproduction d'un texte du docteur Louis Mars sur l'« Hygiène mentale de la communauté haïtienne » ; enfin la traduction d'un article d'Edmond Wilson sur « Les Marcelin, romanciers d'Haïti », et des poèmes de Paul Najac. Des nouvelles relatives aux activités de l'Institut Haïtiano-Américain et de brèves notices sur les collaborateurs de la revue occupent les dernières pages.

« Conjonction » salue avec sympathie la naissance de cette sœur cadette. « Projection » ne manquera pas, nous en sommes convaincus, de servir utilement le noble idéal de rapprochement culturel entre les peuples et elle apportera à la vie intellectuelle d'Haïti une intéressante contribution.

P. M.

*

* *

*Revue de la Société haïtienne d'Histoire, de Géographie
et de Géographie. Volume 22, No. 81.*

(Imp. Valcin, Port-au-Prince, avril 1951 — 82 pages)

Monsieur Antoine Pierre-Paul dissèque et commente :

- « Les contrats de Banque et d'emprunt du Gouvernement d'Antoine Simon »
- « Les contrats de chemin de fer et de figues-bananes ».

M. le docteur Rulx Léon continue sa « Chronique médicale haïtienne » année 1873).

La revue poursuit la publication du Code Henry (Loi civile articles 1055 à 1127).

P. M.

*

* *

Revue d'Histoire de l'Amérique Française.

(publiée par l'Institut d'Histoire de l'Amérique Française
Montréal — Outremont — Canada — mars 1951)

M. Gabriel Debien termine ici son essai sur les « gens de couleur libres et colons de Saint-Domingue devant la Constituante ». (1)

(1) Conjonction No. 31, page 56.

L'article vient à point nommé puisqu'il complète fort bien l'étude consacrée à l'action de Dejoly par M. J. Godechot (et dont on trouvera ici le compte-rendu).

J. Debien insiste, quant à lui, sur le rôle de l'abbé Grégoire, défenseur éclairé des gens de couleur à la Constituante. Son « Adresse à l'Assemblée Nationale » arrive malheureusement au moment où les événements de Saint-Domingue préoccupent l'opinion française (troubles au Cap, à Saint-Marc, à Aquin, à Jacmel, etc...) Ces nouvelles inquiétantes font accuser Grégoire de vouloir « mettre le feu aux colonies ». « A une brochure, une brochure devait répondre. Moreau de Saint-Méry se chargea ou fut chargé de l'écrire. Ce sont les « Observations » d'un habitant des colonies sur le Mémoire en faveur des gens de couleur ou sang-mêlés de Saint-Domingue, adressé à l'Assemblée nationale par M. Grégoire qui parvinrent anonymement, ce qui n'était pas pour excuser leur ton violent et leurs injures ». Cette passe d'armes accentue la polémique où s'opposent « Considérations », « Observations » ; « Réponses » (voir en particulier : J. Raimond « Réponse aux considérations de M. Moreau de Saint-Méry sur les colonies » Paris 12 mai 1791).

J. Debien fait également allusion à l'audience de Dejoly et de la délégation des mulâtres devant la Commune de Paris. Il note un détail qui a son importance : Dejoly, recommande à ses collègues de la Commune la cause qu'il défend « que l'on veut confondre avec celle des esclaves, quoique les deux demandes n'aient rien de commun ». C'est une réponse à la manœuvre des colons, mais c'est aussi une intéressante indication sur l'état d'esprit très « particulariste » des mulâtres. J. Debien note, par ailleurs, l'ironie âpre et facile des défenseurs des colons. L'un d'eux n'hésite pas à écrire « le Brissot ne cessera pas de remuer, de mentionner, d'intriguer, qu'il n'ait vu cinq ou six enfants du Congo assis dans une assemblée nationale de France »...

En ce qui concerne le rôle du Comité des colonies, J. Debien remarque très justement que des douze membres qui le composent, deux seulement se trouvent sans liens avec le monde des planteurs. Cela explique bien des choses !... Quant à la « méprise » de Dejoly sur le décret fixant les modalités d'élection aux Assemblées coloniales, J. Debien pense, comme J. Godechot, que l'avocat a été probablement touché par l'action du Club Massiac. N'a-t-il pas écrit « les membres du Club colonial qui paraissaient les mieux disposés en notre faveur ont particulièrement insisté pour me faire sentir le danger de déclarer que les libres jouissaient des droits attachés à la qualité de citoyens actifs » ? C'est bien un demi-aveu.

En conclusion, J. Debien, dans un raccourci qu'il faudrait citer en entier tant il est dense, dégage les épisodes successifs de la « lutte pour l'égalité ». D'abord, « Raimond s'était lancé seul sans réussir ». Puis, il avait essayé de confier la défense de sa cause à un haut protecteur, le comte de Jarnac : nouvel insuccès. Le troisième épisode, c'est l'action de Dejoly avec les résultats que l'on sait. J. Debien observe que cette fois, l'échec n'a pas été total, tant s'en faut : « De la bataille de mars, on rapportait un trophée, un droit, une manière d'engagement qu'on ne pourrait retirer que très difficilement. »

Les perspectives ? Elles apparaissent clairement. Désormais, la bataille va se transporter ailleurs, « avec un autre tour ». Désormais, les libres de Saint-Domingue « vont réclamer violemment, prendre les armes, se trouver des appuis officiels ou non ».

Avec la grande modestie qu'on lui connaît, l'auteur prend soin, enfin, de reconnaître que malgré la minutie avec laquelle il a démêlé « cet écheveau de pétitions, d'intrigues et de polémiques », l'histoire des événements lui échappe par certains de ses côtés ». « Ce n'est qu'un essai. Nous avons poussé une porte. Nous la laissons entrebaillée. A plus tard ou à d'autres ».

P. M.

*
* *

Annales de géographie — No. 318 — LXe année

(A. Colin — Paris — janvier-février 1951)

M. Eugène Revert, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, auteur d'une thèse bien connue sur « La Martinique », l'un des géographes français qui connaissent le mieux le monde antillais, apporte un article intitulé « Géographie politique du monde caraïbe » (avec 2 planches hors texte et 1 figure dans le texte)

Quel est le dessein de cette étude ? L'auteur le précise lui-même : « Le monde caraïbe d'aujourd'hui ne correspond plus à celui de 1939 et une nouvelle géographie politique s'y esquisse, dont je voudrais, dans les pages qui vont suivre, marquer les traits principaux ».

Pour M. E. Revert le « monde caraïbe » comprend essentiellement les Grandes et Petites Antilles auxquelles il convient d'ajouter les trois Guyanes : anglaise, hollandaise et française dont l'histoire est « entièrement liée à celle des Antilles ».

Quelles modifications les dernières années ont-elles apportées à la géographie politique du monde caraïbe ? « En apparence, les souverainetés n'ont pas varié depuis 1940 ». Cependant, « des changements essentiels sont intervenus, du fait seul de la guerre et de ses conséquences ». Pouvait-il en être autrement ? l'auteur souligne l'importance stratégique de l'arc antillais, « verrou de sécurité » pour le canal de Panama. Les Etats-Unis se sont toujours vivement préoccupés de l'efficacité de cette barrière qu'ils ont munie de bases navales et d'aérodromes gardés militairement. Ceci explique aisément les événements qui de 1940 à 1943, aboutirent au quasi-blocus américain de la Martinique et de la Guadeloupe et à leur ralliement à la France Libre.

Ceci explique aussi la naissance de la « Commission caraïbe » dont le but officiel est une coopération régionale pour le bien-être des populations intéressés ». M. E. Revert analyse avec beaucoup de perspicacité les difficultés que rencontre l'action de cet organisme : le bariolage ethnique n'est pas la moindre ; en second lieu, il resterait à prouver que les intérêts économiques des populations coïncident réellement » ; la diversité des régimes politiques

accentue encore les divergences. Cependant, malgré toutes les oppositions, il reste « des problèmes communs à toute la zone et dont la solution ne peut venir que de l'accord unanime des intéressés ». Le plus grave est sans doute celui de la surpopulation. Les densités sont exceptionnellement fortes ; l'excédent annuel des naissances sur les décès est considérable, il en résulte que, comme il s'agit surtout de pays dont les ressources demeurent essentiellement agricoles, le niveau de vie général est très bas.

Les solutions ? « On a songé d'abord à l'émigration ». Les perspectives sont réduites. L'intensification du défrichement et la rationalisation de la mise en valeur de tous offrent des chances meilleures : elles permettraient de « s'accommoder des ressources et d'en tirer le maximum ». Mais là les problèmes sont complexes. Ils mériteraient « de longs développements » : la monoculture et ses dangers, le maintien des vieilles cultures vivrières, la lutte contre l'érosion, la déforestation (que favorise, entre autres, l'usage du charbon de bois pour la cuisine), l'implantation de cultures nouvelles mieux adaptées, les mesures contre « l'accaparement de tous par des « corporations » ou sociétés anonymes » (voir la loi agraire de Porto-Rico).

Une autre solution serait l'industrialisation des îles. Là aussi, les questions sont difficiles à résoudre. Le monde caraïbe manque de vocation industrielle : pas ou peu de sources d'énergie, rareté des minerais. Toutefois il est possible d'aménager les ressources hydrauliques en vue de l'irrigation et de la production d'électricité, toutefois aussi beaucoup de fabrications sont susceptibles d'être développées.

Il existe enfin une dernière ressource « à laquelle songent tous ces pays surpeuplés » : le grand tourisme. Ici, la vocation est évidente : « Et il est vrai que les « Isles » présentent un décor unique, avec leurs volcans posés comme des nuages sur la mer infiniment bleu, la luxuriance de leur végétation, interrompue à l'occasion par des quasi-déserts d'une incroyable aridité, leurs plages de sable doré qu'ombragent les grands cocotiers ».

Peut-on maintenant « pronostiquer l'avenir ». M. E. Revert avoue qu'il serait hasardeux de le faire. Elimination des Européens du monde caraïbe ?... Ce n'est pas du tout certain. Au contraire — et il nous plaît infiniment de citer ici in-extenso les dernières lignes de l'étude. « Du fait des événements, les « Isles » sont plus que jamais devenues une zone de contact entre l'Ancien et le Nouveau Monde, entre le monde de couleur et le monde blanc. C'est sans doute un des creusets de l'humanité future.

Il dépend de nous que notre représentation, dans tous les domaines, y soit à la hauteur de sa tâche, et qu'elle se prête à des échanges fructueux d'où sort, peut-être, une contribution de quelque importance à l'établissement de relations pacifiques et amicales entre des hommes de race, de couleurs et de civilisations différentes ».

Un Français et un homme de savoir ne pouvait pas dégager de conclusion plus heureuse.

P. M.

*
* *

Annales historiques de la Révolution française.

No. 121 janvier-mars 1951.

(Imprimerie Georges Thomas, Nancy, France)

Cette publication essentielle retrouve sa place à la bibliothèque de l'Institut Français. Les historiens s'en réjouiront.

Le premier numéro de 1951 se signale en particulier par un article de M. Jacques Godechot : « Dejoly et les gens de couleur libres ». L'étude répond à une remarque exprimée dans les « Annales » de 1946 par M. Gabriel Debien à propos de l'intervention de Dejoly à l'Assemblée Constituante en faveur des gens de couleur libres de Saint-Domingue : bel exemple de continuité de la recherche historique...

L'auteur analyse d'abord la situation des gens de couleur libres : des principes posés par le Code Noir de 1685 et de leur application pratique réelle. On retrouve ensuite les conditions dans lesquelles les mulâtres furent amenés à faire valoir leurs droits (cette question a été examinée sous toutes ses faces par M. G. Debien dans trois numéros successifs de la « Revue d'histoire de l'Amérique française », auxquels nous renvoyons : septembre 1950, décembre 1950, mars 1951). « Les tentatives des mulâtres pour plaider leur cause eux-mêmes ayant échoué, ils s'adressent à un avocat blanc, Dejoly. Pourquoi Dejoly ? Peut-être en partie en raison de ses fonctions de secrétaire des représentants de la Commune de Paris, peut-être aussi — J. Godechot ne fait que le suggérer — à cause de ses intérêts à Saint-Domingue. (Pourrait-on découvrir dans les archives haïtiennes des documents qui permettraient d'aller plus loin que cette supposition ?) Dejoly accepte avec empressement, mais bien plus, sans doute, pour des motifs de « carrière personnelle » que par souci « de servir utilement l'humanité » (C'est ce que suppose A. Brette : « Les gens de couleur et leurs députés ». La Révolution française. 1895, II). Quoi qu'il en soit, Dejoly s'agite si bien tout de suite que les planteurs blancs groupés dans le club Massiac réagissent violemment et « s'efforcent de neutraliser au plus vite les effets de ce qu'ils appellent la « sortie » des mulâtres ». La bourgeoisie commerçante des ports atlantiques est furieuse et inquiète.

Quelle est, dans ces conditions, l'action de Dejoly, porte-parole des mulâtres ? Le factum du 23 novembre 1787, « Lettre des citoyens de couleur des isles et colonies françaises à MM. les membres du Comité de vérification de l'Assemblée nationale » est probablement de sa plume. Il provoque de la part des planteurs une manœuvre dilatoire et de bien mauvaise foi : Le « Moniteur » publie, sous leur inspiration, une « Réclamation des nègres libres, colons américains ». « Cet article, soi-disant rédigé par les nègres, s'efforce de démontrer la supériorité du nègre de race pure sur le mulâtre, sang mêlé. Donc les noirs libres devaient jouir de plus d'avantages que les mulâtres. Par cette manœuvre de dernière heure, on espérait détourner l'Assemblée de toute concession aux mulâtres ». On mesurera la pauvreté et le cynisme de la stra-

tégie... Il n'est cependant qu'apparemment paradoxal qu'elle ait réussi. Malgré les généreux plaidoyers de l'Abbé Grégoire et de Pétion, l'Assemblée nationale ne daigne même pas aborder la question de l'admission de députés des mulâtres. Les planteurs exultent. Dejoly a perdu la première manche.

Il lui reste toutefois encore à s'adresser à la très influente Commune de Paris. Le 1^{er} février 1790, à la tête d'une délégation d'une trentaine d'hommes de couleur, il se présente à la Commune et sollicite une audience générale. Elle a lieu le 2. Le débat est tout de suite violent. Brissot, fondateur de la « Société des Amis des Noirs », soutient chaleureusement les mulâtres. Les représentants des colons ripostent : « Les colons français n'étaient point des descendants de brigands, mais de respectables propriétaires ». Les adresses des villes maritimes pleuvent : les négociants de Rouen déclarent que les Amis des noirs sont « des novateurs incendiaires, des ennemis du bien public, peut-être vendus à l'Angleterre ». Les défenseurs des colons estiment que la Commune de Paris n'a pas à « influencer sur le régime de pays à cinq cents lieues de ses murs », qu'elle ne doit pas s'opposer à « des villes qui ne la verraient pas tranquillement heurter leurs intérêts directs » ; au surplus, les hommes de couleur résidant en France et qui ne forment qu'une portion extrêmement mince « des hommes de cette classe » n'ont pas qualité pour émettre des revendications générales, tandis qu'il y a dans la métropole plus de six cents colons blancs qui, eux, peuvent parler en connaissance de cause... Une fois de plus, les arguments spécieux emportent la décision. Dejoly perd la seconde manche.

Pendant ce temps, l'Assemblée nationale a constitué un Comité des colonies. Son rapporteur, Barnave, présente le 18 mars un rapport subtil qui propose à l'Assemblée de déclarer « qu'elle n'avait jamais entendu comprendre les colonies dans la constitution qu'elle a décrétée pour le royaume... et qu'elle avait entendu rien innover dans aucune des branches du commerce, soit direct, soit indirect, de la France avec ses colonies ». Cela équivalait à maintenir l'esclavage et la condition des hommes de couleur. Il est vrai que le rapport établissait aussi un projet de décret autorisant pour l'avenir les colonies à faire état de leurs vœux par l'intermédiaire d'assemblées « librement élues par les citoyens ». Le projet adopté, il fallut préciser le mode d'élection à ces assemblées coloniales. L'abbé Grégoire eut beau réclamer le droit de représentation pour les gens de couleur ; sa « proposition indiscreète » fut écartée et l'Assemblée vota un texte trompe-l'œil, apparemment libéral mais en réalité très restrictif.

Malgré cela, Dejoly s'estima satisfait. Sa grossière méprise est-elle ou non volontaire ? Son optimisme est-il sincère ou de commande ? Les mulâtres ne s'y trompent cependant pas et Raymond écrit à ses compatriotes de Saint-Domingue « M. de Joly a abandonné notre cause ». Quelle peut en être la raison ? On a peine à concevoir que Dejoly ait péché par excès de naïveté ; en d'autres circonstances il avait au contraire montré beaucoup de perspicacité. J. Godechot pose la question « Faut-il croire qu'il ait été touché par l'action du club Massiac qui ne manquait pas de moyens de toutes sortes

pour persuader ses adversaires ? » On devine ces moyens... sonnants et trébuchants... Avec cette palinodie, se termine l'action de Dejoly. Son échec total ne peut même pas trouver l'excuse du désintéressement.

On lira avec beaucoup de fruit l'article très dense de M. J. Godechot. Il est de ceux qui éclairent le mieux les origines de la révolution de Saint-Domingue et les problèmes sociaux qu'elle a posés dès l'abord. Les notes font état de nombreux documents puisés aux Archives nationales françaises. Ceci nous ramène à la difficulté majeure qui s'oppose à une étude vraiment exhaustive de l'histoire coloniale de Saint-Domingue. Quand, par un moyen ou par un autre, des échanges d'informations auront été réalisés entre Paris et Port-au-Prince, et qu'au surplus les collections privées auront fait connaître l'inventaire de leurs richesses, un grand pas aura été assurément accompli.

P. M.

*
* *

Bulletin de l'Institut Français d'Afrique noire.

Tome X. (Dakar (A O F) 1948 — 697 pages)

Dans chacune de ses publications, l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) apporte pour les géologues, les botanistes et les ethnologues qui s'intéressent au monde africain de savantes monographies.

On trouvera en particulier dans ce volumineux et riche bulletin :

- R. Corbeil, R. Mauny et J. Charbonnier : « Préhistoire et proto-histoire de la presqu'île du Cap-Vert et de l'extrême-Ouest africain » (avec 28 pl. cartes et figures).
- F. F. Lem. « Le culte des arbres et des génies protecteurs du sol au Soudan français ».
- H. Leroux. « Animisme et Islam dans la subdivision de Maradi (Niger) » (avec 13 figures et 12 pl.)

P. M.

*
* *

Aurélie NEMOURS — *Midi la lune* (poèmes)

(A Paris chez Jacques Haumont, 1950 — deux bois de l'auteur).

L'originalité des bois sus désignés est aussi frappante que celle des poèmes qu'ils illustrent.

Voici un fragment de « Idole » :

« Bras blanc
Immobile
Main de sirène
Inutile
Semence d'ébène
Forme humaine
Amour
Plumé d'une aube chaude
je t'appelle... »

N'y a-t-il pas là de quoi réjouir les amateurs de poésie moderne, soucieux d'aller chercher, à la suite de l'auteur lui-même, la lune en plein midi ?

S. T.

La semaine des hôpitaux de Paris.
27ème année. No. 18 — 6 mars 1951.

(Editeur : L'Expansion scientifique française,
28, rue du Cherche Midi, Paris VIe)

Au sommaire « Articles originaux », on trouvera quatre études sur le paludisme :

- La transmission du paludisme
- Le traitement du paludisme aigu
- Le traitement du paludisme chronique
- La prophylaxie du paludisme

P. M.

*
* *

La semaine des hôpitaux.
27e année — No. 27 — 10 avril 1951.

La majeure partie de ce numéro rassemble une série de travaux sur la pathologie exotique, publiés sous la direction du Professeur Ch. Sarrouy, doyen de la Faculté d'Alger.

Nous relevons parmi ces études :

- Paludisme perniciosus du nourrisson
- Le paludisme perniciosus de l'adulte
- Les néphrites palustres
- Les complications pulmonaires du paludisme aigu.

P. M.

*
* *

Léopold Sédar Senghor : *L'âme africaine et la poésie.*

(Annales du Centre Universitaire Méditerranéen
Vol. 3-1948-1949 et 1949-1950)

De toutes les conférences publiées dans le dernier numéro des « Annales du Centre universitaire méditerranéen », celle de M. Senghor est sans doute celle qui intéressera le plus grand nombre de lettrés haïtiens. Professeur à l'École nationale de la France d'outre-mer, député du Sénégal à l'Assemblée nationale et surtout poète de grand talent, M. Senghor est particulièrement qualifié pour traiter des rapports de l'âme africaine et de la poésie.

Il commence par d'utiles considérations sur les langues négro-africaines, plus particulièrement le Wolof du Sénégal. Par leur riche vocabulaire, leur syntaxe très nuancée, elles sont bien loin de cet état de dialecte rudimentaire que leur prêtait trop d'Européens mal informés. Il s'efforce ensuite de taire que leur prêtaient trop d'Européens mal informés. Il s'efforce ensuite de sèdent les poètes africains et leur ontologie, enfin il étudie chez eux le don de la forme, celui du rythme et celui du chant. M. Senghor a illustré sa causerie de nombreux textes tant dans leur langue originale qu'en traduction.

J. C.

CHRONIQUE

Réception au Manoir des Lauriers

En l'honneur du Général, nouvel ambassadeur d'Haïti à Paris, et de Mme. Franck Lavaud, l'Ambassadeur de France et Mme. Ludovic Chancel ont offert une brillante réception, le 19 mai, en leur résidence de Bourdon.

Les représentants du corps diplomatique et de nombreuses personnalités haïtiennes et françaises assistaient à cette fête dont la réussite fut éclatante.

Séjour du docteur Michel Lamotte

Le docteur Michel Lamotte, médecin des Hôpitaux de Paris, spécialiste des questions de nutrition, a passé à Port-au-Prince la semaine du 5 au 12 mai ; le séjour de notre éminent compatriote était placé sous les auspices de LL. EE. Monsieur le Secrétaire d'Etat de la Santé Publique et M. l'Ambassadeur de France.

Outre une conférence à l'Institut Français, dont nous rendons compte par ailleurs, il a prononcé deux causeries plus spécialement destinées aux médecins et étudiants des disciplines scientifiques, l'une, le 10 mai, à la Faculté de Médecine, sur le sujet suivant : « Protides et dénutrition » et l'autre, le lendemain, sur la fonction-biopsie du foie. La seconde, qui eut lieu au local de l'Association des médecins haïtiens, fut suivie d'un débat technique à l'issue duquel une réception fut offerte « Aux Cosaques » en l'honneur du conférencier.

Le docteur Lamotte a trouvé non seulement auprès des plus hautes autorités, mais encore auprès des nombreux confrères haïtiens avec qui il eut des contacts répétés, l'accueil le plus chaleureux. Grâce à leur inépuisable bonne volonté il a pu visiter la Faculté de Médecine, l'Hôpital général, l'Asile français, etc..., s'initier à l'organisation du Service de la Santé Publique et se faire une idée précise des problèmes particuliers auxquels doit faire face le médecin haïtien.

Séjour de MM. Jacques et François Gall

Deux Français, MM. Jacques et François Gall, dont le premier est un jeune acteur de talent et le second un collaborateur du « Figaro » et de « Paris-Match » sont arrivés à Port-au-Prince dans la soirée du 10 mai. Ils venaient de Kingston, à bord d'un yacht français dont le propriétaire, M. Christian, a entrepris une grande croisière autour du monde. Les frères Gall, eux, se contenteront de visiter les Antilles et quelques républiques de l'Amérique latine ;

l'un d'eux enverra des reportages au « Figaro » et, en collaboration, ils écriront un livre sur leur voyage.

A l'occasion du bi-millénaire de Paris ils ont prononcé à l'Institut Français une causerie dialoguée intitulée « Paris des quartiers et des jours ».

Sous le patronage et avec le concours de la Société Nationale d'Art Dramatique ils ont offert au public de la capitale un gala poétique qui a eu lieu le jeudi 24 mai au cinéma « Montparnasse ». Cette soirée était consacrée à « Tristan Corbières et Jean Arthur Rimbaud, vagabonds imaginaires ».

Les « Mardis » radiodiffusés de l'Institut Français

Voici la liste des conférences du troisième cycle des « Mardis radiodiffusés » de l'Institut Français pour l'année universitaire 1950-51.

- 10 avril — M. Jean Cuvillier, professeur à la Sorbonne : « La recherche du pétrole ».
- 17 avril — M. Philippe North, professeur à l'Institut Français : « La philosophie est-elle un jeu ? »
- 30 avril — M. René Victor, spécialiste des questions du travail : « Les relations de travail au service de la paix sociale ».
- 8 mai — Docteur Michel Lamotte, médecin des hôpitaux de Paris : « Les médecins à Paris et à Versailles sous Louis XIV ».
- 15 mai — MM. Jacques et François Gall, journalistes : « Paris des quartiers et des jours ».
- 22 mai — M. l'Ambassadeur Jean Price Mars : « L'état social et la production littéraire en Haïti ».
- 29 mai — Docteur Victor Noël, professeur à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince : « L'importance des glandes endocrines et les moyens de se défendre contre leur atteinte par la maladie ».

A l'issue de ces conférences, les films suivants ont été projetés :

« Notre planète, la Terre »

« Braque »

« Lou Mazamet »

« Le commandant Charcot »

« Paris plein ciel »

« Images du Périgord »

« Le voyage de S. E. M. le Président de la République au Cap-Haïtien »

(court métrage réalisé par le Service cinématographique de l'Institut Français) et

« Alerte aux mamans ».

*
* *

En même temps que du séjour de M. Jean Cuvillier, nous avons, dans notre dernier numéro, rendu compte de sa conférence et nous en avons offert à nos lecteurs un bref résumé. Nous nous bornerons à reproduire aujourd'hui les paroles d'accueil prononcées par M. Lando et la réponse du conférencier.

« Eminent géologue, savant auteur de nombreux travaux scientifiques, Français au grand cœur et qui a bravé les souffrances des camps de la mort par patriotisme et par foi en la dignité humaine, médaille de la Résistance, titulaire des plus hautes distinctions et récompenses nationales et étrangères : M. Jean Cuvillier, professeur à la Sorbonne, est tout cela — et bien mieux encore — avec cette infinie simplicité à quoi se reconnaît le plus authentique mérite.

« Le privilège de mes fonctions m'ayant fait depuis quelques jours admettre dans son intimité, je sais trop combien sa modestie répugne aux compliments, combien elle s'offusque à l'énoncé des évidences les plus objectives pour peu qu'elles regardent son œuvre personnelle. Dès lors, je m'efforcerai de lui épargner mes éloges.

« Comment tairai-je, cependant, l'honneur qu'il fait rejaillir sur la Mission universitaire française en inaugurant notre troisième cycle de conférences ? Pour nous tous qui avons été formés peu ou prou par l'Université de Paris, peut-il y avoir fierté plus légitime que d'accueillir et de faire écouter par nos chers auditoires de Port-au-Prince ceux qui, hier encore, étaient nos maîtres ? C'est un grand bonheur en vérité que l'Institut, malgré sa jeunesse, puisse, après M. Arnaud Denjoy, son illustre collègue de la Faculté des Sciences, vous présenter M. Jean Cuvillier.

« De la reconnaissance que nous lui devons, vous me permettrez, M. l'Ambassadeur de France, de vous réserver une large part. Sans votre bienveillant et compréhensif empressement la causerie de ce soir n'eût pu avoir lieu. Nul ne frappe plus souvent que moi à votre porte ; en dépit de vos accablantes occupations, je ne la trouve jamais close.

« On ne sollicite pas en vain votre inépuisable générosité dès l'instant que le rapprochement universitaire et culturel franco-haïtien est en jeu.

« Cette conférence sur « La recherche du pétrole », comme celle, très brillante, qui a été prononcée hier à l'Université d'Haïti, sur l'invitation de M. le Recteur Pierre Ethéart et de M. le doyen Louis Mars et en présence de S. E. le docteur Camille Lhérisson, Ministre de l'Éducation Nationale et de la Santé Publique ainsi que de plusieurs membres du Gouvernement ; cette conférence fera valoir en M. Jean Cuvillier l'humaniste non moins que le savant spécialiste. Ses explorations le conduisent souvent d'un continent à l'autre : Portugal, Tchecoslovaquie, Égypte, oasis libyennes, Sinaï, Antilles. Ce n'est pas, Dieu merci, un chercheur reclus dans son cabinet de travail ou dans son laboratoire. Dans la campagne portugaise comme dans les déserts africains, loin de se contenter de frapper de son marteau de géologue roches et sédiments, il interroge l'homme qu'il essaye de comprendre, de justifier, en lui-même et pour lui-même à travers toute sa diversité. Il est servi par une naturelle affabilité qui le rapproche de tous. Il se dégage de lui je ne sais quel rayonnement tranquille et communicatif. Vétéran lui-même de l'enseignement français à l'étranger — ayant passé seize années de sa carrière en Égypte — il est pour nous un vivant et prestigieux modèle. Il a laissé partout où ses missions l'ont mené quelque chose de son cœur. Il lui en reste tout de même beaucoup pour Haïti. Soyez donc certains que sa causerie participera autant de la science sereine que de la joie d'aimer et de servir, à la française, tous les hommes. »

Voici la réplique de M. J. Cuvillier :

« C'est avec un plaisir tout particulier que je suis, aujourd'hui, l'hôte de l'Institut Français en Haïti. Ce petit coin de France et des amitiés franco-haïtiennes est un peu comme le prolongement lointain de cette Sorbonne à laquelle j'appartiens. L'Institut Français, en Haïti, est en effet depuis peu

placé sous le patronage de l'Université de Paris. J'en éprouve, après avoir pris part au vote du Conseil qui décidait cette adoption, après les premiers contacts avec M. le directeur Lando et ses collaborateurs avisés, une vive satisfaction.

« Dans le cadre nouveau qui l'accueillera bientôt, grâce au dévouement et à la perspicacité de ses animateurs, sous les auspices de M. l'Ambassadeur de France, avec la bienveillante sollicitude des autorités haïtiennes, l'Institut Français en Haïti connaîtra certainement la plus grande prospérité. Je la lui souhaite de tout cœur et remercie son directeur et ses collègues de l'accueil cordial qu'ils m'y ont si aimablement réservé ».

*

* *

Les philosophes ont toujours raison. Dans l'hypothèse où je vous ennuierais, affirma M. Philippe North au début de sa causerie, et si, par conséquent, ma conférence était manquée, — étant entendu qu'une conférence a d'abord pour objet le divertissement de ceux qui sont venus l'écouter, mon échec même serait le signe de ma réussite : si en effet les questions qu'agite la philosophie font malaisément l'objet d'une conférence, genre léger, c'est sans doute que la philosophie est chose sérieuse, et je ne veux pas prouver autre chose !

En fait, M. Philippe North gagna sur les deux tableaux puisque, sans lasser son auditoire, il montra fort bien que l'opinion selon laquelle la philosophie n'est que jeu de l'esprit repose sur des bases dont l'analyse met en évidence la fragilité.

*

* *

Présentant M. René Victor aux habitués des mardis, M. Lando s'est exprimé en ces termes :

« Le bibliothécaire de l'Institut prendra prétexte, je l'espère, de cette conférence, pour vérifier si tous les ouvrages de M. René Victor figurent à notre fonds haïtien :

« Essai de sociologie et de psychologie haïtienne » (1937)

« Vues sociologiques » (1940)

« Recensement et démographie » (1944)

« La voix de nos rues » (1949)

« Les problèmes de bien-être social en Haïti » (1947), communication au séminaire de bien-être social de l'O. N. U., tenu à Medellin (Colombie)

« Pour un homme encore jeune, c'est un bagage important, riche en aperçus et en enseignements. Il n'est pas d'étude sociologique qui puisse les négliger. Très tôt, M. René Victor a orienté ses méditations comme sa vie publique vers un domaine nettement circonscrit : le monde du Travail. Il a eu la chance, faite surtout de sa propre volonté, d'expérimenter et de vivre en quelque sorte la matière faisant l'objet de ses curiosités à la fois par le dedans et par l'extérieur, côté ouvrier et côté patronal et administratif. Après avoir pris en effet, une part prépondérante à l'organisation des forces du travail dans son pays, il a dirigé le Service des Salaires et des Recherches au département ministériel compétent (1947-1950). Il a été un de ceux qui ont eu le périlleux mérite de mettre en œuvre une législation sociale encore récente et souvent mal comprise. Tâche ardue, tâche de pionnier.

« Comme presque tous les intellectuels haïtiens, M. René Victor aura été tour à tour ou simultanément professeur, journaliste, et haut fonctionnaire.

Comme certains de ses glorieux aînés, il sait exploiter les interruptions qui se produisent fréquemment et presque fatalement ici dans l'exercice des fonctions publiques pour retourner, dans la retraite temporaire, aux études et aux travaux où il met son point d'honneur. Ainsi les ouvrages intéressants que nous avons déjà énumérés sont assurés d'être continués et développés.

« Licencié en droit, lauréat de la Faculté de Port-au-Prince, M. René Victor, théoricien et praticien à la fois de l'enquête sociale, a tenu à compléter sa formation au cours de plusieurs séjours aux Etats-Unis. Successivement, le Département du Travail des Etats-Unis, le Bureau des Statistiques de Travail, l'Université de Wisconsin, la « Hudson Shore Labor School » de New York, l'« American University » de Washington l'ont admis à des stages et à des bourses.

« Mais il a été aussi un jour lauréat de l'Alliance Française de Port-au-Prince. Je voudrais y voir l'augure de quelque futur voyage dans notre pays où notre conférencier pourrait s'enrichir de points de vue nouveaux.

« Mieux que cette introduction, la causerie que vous allez entendre mettra en valeur l'admirable préparation de M. René Victor acquise pour traiter avec compétence et délicatesse des innombrables questions posées par les relations entre employeurs et employés. »

Parce que nous en lisons le récit dans les journaux, parce qu'ils apportent parfois des perturbations à notre vie quotidienne, nous nous pensions pas assez au fait des conflits du travail. La causerie solidement documentée de M. René Victor nous a montré quelle erreur était la nôtre.

*

* * *

Après avoir remercié le docteur Michel Lamotte d'avoir bien voulu réserver à l'Institut Français sa première conférence, M. Lando indique le programme de celles qui doivent la suivre et souligne l'intérêt des échanges de vues qui auront lieu entre ce spécialiste français et ses confrères d'Haïti, puis il termine ainsi sa présentation :

« Il y a moins de deux ans, M. René Leriche, professeur au Collège de France, une des illustrations de la médecine moderne, montait sur cette modeste estrade. Il vient d'être mis à la retraite ; mais il continue, avec une ardeur inaltérable une œuvre universellement célèbre. Le Dr. Michel Lamotte, bien que très jeune encore, porte déjà le titre envié de médecin des hôpitaux de Paris. Dans le vertigineux steeple-chase de sa carrière, un seul échelon désormais le sépare de la consécration suprême : la chaire de professeur agrégé à la Faculté de Paris. A l'écouter tout à l'heure, vous ne douterez pas qu'en bel athlète qu'il est par la taille, l'énergie et le savoir, il ne le franchisse avec la même aisance que les précédents. Avec lui, c'est à un brillant émissaire de la génération montante que nous avons affaire. Après une gloire consacrée, voici un des espoirs de la science médicale française. Si nous avons été aussi heureux que confus de saluer ici l'une, nous sommes fiers d'accueillir l'autre. Je suis, certes, trop profane pour entreprendre d'apprécier les travaux et les titres savants du Dr. Lamotte. Comme il est convenable, j'abandonne ce soin à ses confrères haïtiens et à ses collègues de la Faculté de Médecine de Port-au-Prince.

« Je ne lui en dis pas moins, encore une fois, combien nous sommes sensibles à l'honneur qu'il nous a fait, en choisissant l'Institut, pour son premier rendez-vous avec l'élite intellectuelle d'Haïti ».

A tous ceux — combien nombreux — qui ne voyaient les médecins du XVII^e siècle qu'à travers Molière cette causerie offrit de surprenantes révé-

lations. Le désintéressement et le dévouement ne leur étaient pas plus inconnus qu'ils ne l'avaient été de leurs devanciers ou qu'ils ne devaient l'être de leurs successeurs ; et beaucoup d'entre eux obtinrent des résultats qui, si nous considérons les pauvres armes dont ils disposaient, méritent toute notre admiration. Autant que par l'intérêt des faits rapportés, le public fut conquis par le dynamisme du conférencier qui, dès les premiers mots, sut établir avec lui un contact direct, amical, dépourvu de tout formalisme et de toute emphase.

*
* * *

L'attrait d'une conférence dialoguée avait été plus fort que la crainte de la pluie et, malgré un temps plus que menaçant, le public qui applaudit MM. Jacques et François Gall débordait largement de l'auditorium dans le jardin. A les entendre plus d'un Parisien eût pu apprendre sur sa ville bien des détails ignorés et curieux. Mais nous leur savons gré surtout de nous avoir parlé de Paris en poètes, et, tandis qu'ils nous lisaient des strophes, toujours heureusement choisies, nous nous demandions lequel est acteur et lequel journaliste.

Voici l'allocution par laquelle M. Lando avait présenté au public ces sympathiques visiteurs :

« L'histoire est simple. Le « Copula », voilier français appartenant à M. Raoul Christian, industriel de Toulouse, accomplit le tour du monde. Il s'est ancré, il y a quelques jours, devant le débarcadère de la Cité de l'Exposition. A bord, outre le patron et sa charmante épouse, un artiste-peintre, un savant ingénieur et les deux frères Jacques et François Gall.

« Les conséquences de cette histoire sont des plus heureuses pour l'Institut Français et le public port-au-princien. Un « Mardi » d'une tenue et d'un intérêt exceptionnels nous est offert. Sous une forme dialoguée et vivante, Jacques et François Gall, le premier comédien, le second journaliste du « Figaro » et de « Paris-Match », évoqueront devant nous « Paris des quartiers et des jours ». Ainsi le bi-millénaire de la Ville-Lumière est évoqué, à notre modeste échelon, au cours d'une manifestation animée par deux jeunes intellectuels de notre capitale, ambassadeurs de circonstance, ambassadeurs charmants.

« Tour à tour soldats clandestins de la Résistance, officiers de la première armée française, habitués de St-Germain-des-Prés, des salles de rédaction et de la vie théâtrale, navigateurs sur toutes les mers, ils incarnent l'un et l'autre les curiosités, les ardeurs, les tourments et la soif de découvrir de nos « moins de trente ans ». Avec eux, — ce sera l'attrait principal de notre soirée comme de tout leur séjour, c'est un morceau vivant de Paris qui a élu résidence en Haïti.

« Il va y avoir désormais, parmi nous, j'en suis sûr, des admirateurs de Jacques et des partisans de François.

Je ne veux rien révéler de ce qui pourrait alimenter cette querelle.

Ai-je assez dit ce que nous devons au petit voilier français qui, hardiment, a repris le chemin des caravelles ? Je ne le crois pas. Je m'arrête pourtant, car je crains à la fois de devenir trop lyrique et de retarder votre plaisir.

« Comptez sur moi pour applaudir avec le même enthousiasme que le plus enthousiaste d'entre vous. »

*
* *

Déterminer les rapports qui existent entre la production littéraire d'une nation et les différents phénomènes sociaux dont cette nation est le théâtre, est une tâche singulièrement difficile qui requiert de la part de celui qui s'y consacre, tout à la fois un sens littéraire aiguisé, une profonde connaissance de l'histoire et une solide formation de sociologue. Nul n'était donc plus qualifié que l'auteur d'« Ainsi parla l'oncle » pour esquisser les grandes lignes d'une sociologie de la littérature haïtienne. Le Dr. Price-Mars le fit avec un singulier bonheur, agrémentant son exposé de la lecture de quelques poèmes. Nous espérons pouvoir publier dans notre prochain numéro de larges extraits de cette conférence.

*
* *

L'endocrinologie est une science récente qui a donné à la médecine des armes nouvelles dont les effets sont parfois étrangement spectaculaires. Il n'est donc pas étonnant qu'à ce sujet se soient répandues dans le grand public pas mal d'idées erronées et de demi-vérités, parfois plus dangereuses que l'ignorance complète. C'est pourquoi une mise au point comme celle qu'apporta la causerie claire, précise et documentée du docteur Victor Noël présentait, outre son intérêt purement scientifique, une réelle utilité pratique.

A la fin de sa présentation du conférencier, M. Lando a marqué en ces termes qu'il était le mieux désigné pour traiter ce sujet :

« Après avoir conquis son titre de docteur en Médecine à Port-au-Prince (1933), il sert d'abord dans l'Armée avec tant de distinction qu'il est décoré (1939) et plus tard promu Médecin chef du Service Médical du Département Militaire du Palais National (1942). Par la suite, il voyage beaucoup à l'étranger, soit qu'il représente Haïti à des Congrès savants, soit qu'il accomplisse des stages d'études dans les grands laboratoires ou hôpitaux du Canada et des Etats-Unis. Depuis 1941, la chaire d'endocrinologie est créée à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince grâce à lui et par lui. Voilà donc un excellent spécialiste, formé dans son pays et enrichi d'intéressantes expériences acquises à l'étranger, qui sait qu'il se doit avant tout à sa patrie et aux efforts qui s'y poursuivent en vue de promouvoir l'enseignement supérieur. Ne doit-on pas le proposer en exemple à nos boursiers, passés, présents et à venir ? Le docteur Victor Noël a déjà rédigé de nombreuses études ou communications concernant son domaine. Comme il se doit, des sociétés savantes, étrangères ou haïtiennes en ont eu la primeur. Qu'il ait bien voulu venir reprendre ici quelques thèmes favoris en les simplifiant et en les mettant à la portée des profanes que nous sommes, c'est là pour nous tout ensemble un sujet de reconnaissance et de fierté. »

Tournées de conférences

1) A SAINT-MARC

C'est le samedi 21 et le dimanche 22 avril, que Mme. Léone Valenti et M. Philippe North, professeur à l'Institut Français ont séjourné à Saint-Marc où ils ont repris les conférences qu'ils ont récemment prononcées à Port-au-Prince. Mme Valenti a parlé des « Grandes figures de comédiens français de Molière à Jouvet » et M. Ph. North de : « La Philosophie est-

elle un jeu ? ». Les conférences ont été suivies de deux projections cinématographiques « Paysages du silence » et « Pirates de la couture ».

Les conférenciers ont été chaleureusement accueillis par les autorités locales, ainsi que par le docteur Clément Lanier, Président de l'Alliance Française. Ils ont été les hôtes de M. Serge Lucchesi.

C'était à Saint-Marc, deux belles journées de l'amitié franco-haïtienne.

2) A PORT-DE-PAIX

Du jeudi 17 au dimanche 20 mai MM. Jacques Troué, professeur de mathématiques et Paul Moral, professeur d'histoire et de géographie, en tournée de conférences, ont séjourné à Port-de-Paix.

Ils étaient les hôtes de M. Léon Godart, agent consulaire de France qui les hébergea avec son habituelle gentillesse. Par une heureuse coïncidence, Port-de-Paix célébrait la Fête nationale du drapeau et de l'université. MM. Troué et Moral, gracieusement conviés aux cérémonies de commémoration, reçurent des autorités civiles et militaires l'accueil le plus cordial. Rien ne fut épargné pour rendre leur mission efficace et agréable (témoin cette matinée passée à l'île de la Tortue, grâce à l'amabilité de M. le Colonel commandant le district, et où MM. Troué et Moral eurent la grande chance de rencontrer Mgr Guillot, évêque de Port-de-Paix).

En dépit d'un temps très défavorable, les deux conférences prévues purent avoir lieu. Elles doivent beaucoup à M. le directeur, M. le censeur et aux professeurs du Lycée Tertulien Guilbaud qui les préparèrent et les organisèrent avec un soin émouvant. M. Paul Moral répondit à la question : « Qui a découvert l'Amérique ? ». M. Jacques Troué évoqua « La conquête de l'espace ». Les deux films documentaires français qui accompagnaient les causeries remportèrent le plus vif succès.

De la présentation que M. le directeur du Lycée fit des conférenciers, nous extrayons ces quelques phrases qui donneront une idée de la sympathie avec laquelle ils ont été accueillis :

« Nous avons aujourd'hui l'immense plaisir et, à la fois, l'insigne honneur de recevoir deux membres très éminents de l'Institut Français d'Haïti : MM. Paul Moral, professeur d'Histoire, et Jacques Troué, professeur de Mathématiques. Ces personnalités se sont imposé les fatigues du voyage de la capitale à Port-de-Paix pour remplir, à l'intention de la population de cette ville, sous les auspices du lycée Tertulien Guilbaud, leur mission de messagers de la pensée française. Il serait certainement superflu de vous entretenir de l'Institut Français d'Haïti dont l'importante tâche et l'heureuse influence vous sont connues depuis plusieurs années. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que la générosité de ses membres s'exerce à notre endroit.

« Qu'il me soit permis, honorables visiteurs, de vous exprimer, en cette circonstance, la profonde gratitude du lycée Tertulien Guilbaud auquel vous avez accordé le bien enviable privilège de vous patronner. Je dois aussi me constituer l'interprète de la reconnaissance collective de la population port-de-paixienne. Les nombreux auditeurs qui, en dépit de la pluie malencontreuse, affluent dans cette enceinte pour vous applaudir, constituent l'irrécusable

sable gage, le vivant et éloquent témoignage de cette gratitude dont j'essaie vainement de vous traduire, par mes faibles paroles, la sincérité et la vivacité.»

A l'issue d'une randonnée fertile en péripéties et riche d'enseignements, il faudrait citer de nombreux noms de personnalités officielles, d'amis. Tous ont exprimé la joie qu'ils éprouvaient de revoir les missionnaires de l'Institut Français, tous ont dit leur espoir d'une prochaine visite. Cet espoir ne sera pas déçu.

3) A LA JAMAÏQUE

Du jeudi 10 au dimanche 20 mai, M. Simon B. Lando, attaché culturel et directeur de l'Institut Français, répondant à une invitation de l'University College de Kingston, a effectué un séjour d'information à la Jamaïque. Il a pris contact avec les milieux universitaires de l'île voisine, et étudié les possibilités d'échanges culturels entre l'Institut Français et l'University College. Il a visité également l'Alliance Française de Kingston où il a fait une causerie.

M. Martin Blake, représentant du British Council, a entouré M. Lando pendant son séjour de mille attentions et s'est déclaré de son côté favorable à des contacts universitaires plus suivis entre Haïti et la Jamaïque.

Grâce au dévouement particulier du docteur M. Sandmann, chef du Département des Langues modernes du West Indies University College, plusieurs étudiants de français pourront vraisemblablement séjourner à Port-au-Prince dès cet été.

Expositions.

1o) LA MODE PARISIENNE DU PRINTEMPS 1951

L'Institut Français a présenté sous ce titre, du 23 avril au 7 mai, des photographies des derniers modèles des plus célèbres maisons de haute couture parisienne : Alwyn, Balmain, Christian Dior, Jeanne Lafaurie, Molyneux, Paquin, Nina Ricci, etc... ainsi que les créations de modistes en renom.

Les nombreux visiteurs — ou plutôt les nombreuses visiteuses — ont pu consulter dans la même salle l'« Officiel de la couture et de la mode de Paris » de mars 1951 ainsi que l'« Art et la mode » d'avril-mai 1951.

2o) BI-MILLENAIRE DE PARIS

A partir du 15 mai, au moment même où Paris inaugure la brillante série de manifestations destinées à célébrer son deuxième millénaire, l'Institut a ouvert une exposition de documents photographiques consacrés à la capitale française. Les images étaient groupées sur les thèmes suivants : *La vie populaire à Paris au XVIIIe siècle — La Seine à Paris — Places de Paris — Portes et monuments — Vieux hôtels, musées — Grandes écoles — Eglises — Jardins — Fontaines — Paris la nuit et Paris vu par quelques grands peintres.*

En même temps étaient réunis dans une vitrine spéciale les principaux ouvrages de la bibliothèque consacrés à Paris.

L'inauguration de cette double exposition a fort heureusement coïncidé

avec la conférence dialoguée prononcée par MM. Jacques et François Gall : « Paris des quartiers et des jours ».

Les émissions radiophoniques de l'Institut Français des 18 et 19 mai, ainsi que celles des 25 et 26 mai, furent également consacrées à la capitale française, elles comportaient notamment : « Je t'offre Paris », « De la place des Pyramides à la Place Royale » et « Chansonniers de Paris ».

30) *EXPOSITIONS DE GOUACHES DE M. CLAUDE GRAF ET DE PHOTOGRAPHIES D'ART DE M. JEAN FILLOUX*

Le yacht français « Copula » qui a entrepris un voyage autour du monde a fait une escale d'une quinzaine de jours à Port-au-Prince. Deux des passagers de ce bâtiment ont confié leurs œuvres à l'Institut Français pour une exposition qui s'est tenue du 22 au 31 mai. M. Claude Graf, peintre et sculpteur, a présenté vingt-cinq gouaches, excellents paysages des Canaries, de la Martinique, de la Jamaïque et d'Haïti. M. Jean Filloux, ingénieur, diplômé de l'Ecole supérieure d'Electricité de Paris, a consacré à la photographie une partie des loisirs que lui a laissés la traversée. La vingtaine d'œuvres qu'il expose dans la même salle que les gouaches de son compagnon de voyage montrent qu'il est dans ce domaine mieux qu'un amateur même brillant.

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité.*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

RENAULT

a révolutionné le marché de l'automobile en Haïti.

*Plus de 100 4CV depuis un an à Port-au-Prince ont
prouvé qu'une voiture peut être :*

- bon marché
- économique
- légère

*et rendre dans un rayon donné les mêmes services
qu'une grosse et lourde voiture.*

Pour les dures routes de Province : La **Renault Prairie** — 10 places.

RENAULT habille vos besoins de transport sur mesure.

Concessionnaire pour Haïti
L'ABEILLE — Port-au-Prince.

F. G. NAUDÉ

Dépositaire de

- CHICKLETS ADAMS
- PATE DENTIFRICE KOLYNOS
- VINS FRANÇAIS S. LARCHER Père & Fils
- BISCUITS VOORIES
- EMULSION SCOTT & BOWNE
- FILS D. M. C.
- ENOS FRUIT SALT
- PRODUITS PHARMACEUTIQUES
- INSECTICIDES BLACK FLAG

PORT-AU-PRINCE, HAITI

P. O. Box A-147

Cable NODECO

Phone 3723-2175

VIENT DE PARAITRE

Lélio Louissaint

PREMIER LIVRE

D'

HISTOIRE D'HAITI

ET DE

GEOGRAPHIE

Editions

HENRI DESCHAMPS

Port-au-Prince

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESSE

RAPIDITE

ECONOMIE

CONFORT

*Telles sont les caractéristiques
de la traction avant*

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.

Rue du Quai
Port-au-Prince.
Haiti

Phone : 2255

CITROEN

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE

D'

HAITI

BANQUE DE L'ETAT

BANQUE D'EMISSION

LOCATION DE COFFRES-FORTS

**EXECUTE TOUTES OPERATIONS DE BANQUE
DANS LE PAYS ET A L'ETRANGER**

*Nous avons l'honneur de solliciter vos comptes
de chèques et de Caisse d'Epargne, les opé-
rations que vous voudrez bien nous confier
auront notre attention particulière.*

Pièces de Rechange
Voitures 6 & 8
Cylindres



Garage 1ère Classe
Station - Wagon
Pick - Ups

HAITI MOTORS S. A.

Grand'Rue

Phones : 3134 - 2772

Camions de toutes sortes

Tracteurs et Charrues

LA PERLE DES ANTILLES

MAISON MME. JAMES EWALD

IMPORT

EXPORT

Angle des rues du Magasin de l'Etat et des Fronts-Forts

P. O. Box A-152 — Phone 2724

PORT-AU-PRINCE, HAITI

Mesdames, Mesdemoiselles,

Avez-vous déjà entendu parler du célèbre Institut de Beauté du Dr. Payot à Paris 10, rue de Castiglione, où chaque femme peut malgré son âge avoir un teint de jeune fille — où chaque jeune fille peut être assurée que malgré les effets de l'âge auquel malheureusement personne n'échappe — elle conservera cet admirable teint tant envié et que les rides tellement appréhendées — ne trouvent pas de prise grâce aux merveilleux produits de beauté — étudiés avec soin et sagesse par le Dr. Payot qui s'est voué à sa jeunesse. Bientôt vous n'aurez rien à envier à toutes ces belles dames que l'on voit et admire tant et dont on ne connaît pas le secret de cette éternelle jeunesse.

Ces produits vous les trouverez chez Mme. James Ewald, maison « La Perle des Antilles » qui a profité de son séjour à Paris pour connaître l'application de la célèbre méthode du Dr. Payot et se tiendra à votre disposition, Mesdames et Mesdemoiselles, pour vous mettre au courant de l'usage de ces admirables et divers produits de beauté uniques en Haïti

Elle vous offre en outre le magnifique produit Maskoderm lequel après une application de 20 minutes seulement vous donnera un teint d'une fraîcheur splendide et que vous garderez, malgré toute une nuit de danse, et qui servira en même temps de fond de teint.

La pommade pour cuir chevelu peut-être employée — même par les personnes qui ont l'habitude de faire repasser les cheveux. Avec cette pommade le lissage dure très longtemps, donne un lustre et une souplesse merveilleux à la chevelure, sans le grand inconvénient de cet aspect gras qui est le cauchemar de tant de dames.

L'expérience en a été faite en Haïti et a donné des résultats tout à fait concluants.

« La Perle des Antilles » vous attend Mesdames, Mesdemoiselles et vous profiterez de l'occasion pour voir par vous même tous les jolis souliers et sacs à main faits en sisal — son rayon de parfumerie — ses broderies et enfin tous les articles de choix qu'elle tient à votre disposition.

MERCI D'AVANCE.

DENIS & Co.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1909

SPECIALITES :

Matériaux de construction

Tissus et articles pour hommes

Palm Beach, fabrication française

Toile de lin pour drap, fabrication française

Baptiste pur fil, fabrication française

Vins de Bordeaux, marque « Perpezat »

Liqueurs de Bordeaux, marque « Perpezat »

A la Maison DENIS & Co., vous aurez toujours soin, promptitude et satisfaction.

RHUM BARBANCOURT

Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince
Tel. 2756

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation d'ampoules stérilisées — Port-au-Prince

IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

